

***SECTION DES SCIENCES  
DE L'EDUCATION***

***Plan d'études  
Guide de l'étudiant  
Catalogue des cours***

***1982-1983***

## SE RENSEIGNER OÙ ET QUAND

### SECRETARIAT DES ETUDIANTS (bureaux 349 et 350) :

Réception :	du mardi au vendredi	9 h. à 11 h. 30
	lundi après-midi	14 h. à 16 h. 00
	jeudi après-midi	14 h. à 16 h. 30

### CONSEILLERE AUX ETUDES (bureau 356) :

Réception:	du mardi au vendredi	14 h. à 16 h. 00
	ou sur rendez-vous	

## DATES A RETENIR

### CALENDRIER UNIVERSITAIRE 1982-1983

Début des cours :

18 octobre 1982

Fin des cours :

24 juin 1983

Vacances universitaires :

Noël/Nouvel An

23.12.82 – 17.01.83

Pâques

03.04.83 – 24.04.83

Sessions d'examen :

04.10.82 – 15.10.82

Immatriculation :

07.03.83 – 19.03.83

Admission non-porteurs de  
maturité ou baccalauréat

27.06.83 – 08.07.83

du 1er juin au 15 juillet 1982

jusqu'au 15 janvier

### CALENDRIER DE LA SECTION 1982-1983

Demande d'équivalences :

jusqu'au 15 octobre 1982

Inscription aux cours :

du 1er au 19 novembre 1982

Annulation de l'inscription aux cours :

du 2 au 13 mai 1983

Report d'évaluation :

pour la session d'examen de juillet 1983

du 2 au 13 mai 1983

pour la session d'examen d'octobre 1983

2 semaines avant

la session d'examen

Demande d'une année de congé :

jusqu'au 10 septembre 1982

# **SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION**

***Plan d'études  
Guide de l'étudiant  
Catalogue des cours***

**1982-1983**

## TABLE DES MATIERES

I. LISTES DU CORPS ENSEIGNANT ET DES SUBDIVISIONS	2
II. GUIDE DES ETUDIANTS	7
<i>Pour les nouveaux étudiants</i>	
1. Conditions d'immatriculation	
2. Formalités d'immatriculation	8
3. Admission de personnes ne possédant pas de titre de maturité	
4. Equivalences	
5. Bourses	
6. Logement	
<i>Pour tous les étudiants</i>	
7. Le système des unités de valeur capitalisables	9
8. Les programmes d'études	
9. Information-orientation	
10. Inscription aux cours	
11. Projet(s) indépendant(s)	10
12. Contrôle des programmes individuels	
13. Evaluation	
14. Echecs	11
15. Etudiants régulièrement inscrits à la section mais ne désirant pas suivre de cours en 1982-83	
16. Diplômes délivrés par la section des Sciences de l'éducation	12
III. PLANS D'ETUDES	13
1. Etudiants préparant la licence en Sciences de l'éducation	
<i>Ancien plan d'études</i>	
<i>Nouveau plan d'études</i>	20
2. Etudiants préparant des diplômes post-licence	27
A. Certificat de formation continue	28
B. Diplôme de spécialisation	
3. Etudiants préparant un doctorat	29
4. Cours destinés aux candidats à l'enseignement primaire (divisions élémentaire et moyenne)	
5. Cours destinés aux enseignants et aux cadres de l'enseignement secondaire	30
IV. CATALOGUE DES COURS	31

# **I. LISTES DU CORPS ENSEIGNANT ET DES SUBDIVISIONS**

**Président de la section :**

M. Jean-Paul BRONCKART (354)

**Président de la Commission Plan d'Etudes :**

M. Pier-Angelo NERI (6, Candolle, 5e étage)

**Présidente de la Commission Orientation et Equivalences :**

Mme Gisèle TUYNS, conseillère aux études (356)

**Secrétariat de la section :**

Mme Françoise MONIGHETTI (secrétariat des étudiants) (350)

M. Claude DROZ (secrétariat des étudiants) (349)

Mme Adriana RETORD-RICCIATO (secrétariat de la section) (352)

Mme Claudine POUPENEY (secrétariat de la section) (351)

Mme Michèle ROBERT-TISSOT (secrétariat de la présidence) (353)

**Corps enseignant :**

Mme Linda ALLAL, professeur extraordinaire (22 av. du Mail)

*Assistantes :* Mme Edith Baeriswyl, Mme Edith Wegmuller,  
Mme Glynis Von der Weid

M. Edouard BAYER, professeur extraordinaire (345 et 22 av. du Mail)

*Assistants :* M. Nicolas Chauvet, Mme Dagmar Schindler, Mme Fiorella Gabriel

M. Jean-Paul BRONCKART, professeur extraordinaire

*Assistants :* Mme Anne Baldacci, M. Auguste Pasquier, Mme Martine Rouge-Gennari, M. Bernard Schneuwly

M. Jean BRUN, chargé de cours

*Assistant :* M. El Hadji Saada

M. Michel CARTON, chargé d'enseignement

Mme Gisèle CHATELANAT, chargée d'enseignement

*Assistante :* Mme Patricia Lanceri-Romito

Mme Mireille CIFALI, chargée d'enseignement

*Assistantes :* Mme Edna Scheidegger, Mme Janne Moll

M. François CONNE, maître assistant

Mme Rosiska Darcy DE OLIVEIRA, chargée d'enseignement (6 Candolle, 5e ét.)  
*Assistante :* Mme Martine Chaponnière

Mme Marianne DENIS-PRINZHORN, professeur extraordinaire

*Assistante :* Mme Nadine Issacovitch

M. Pierre DOMINICE, professeur extraordinaire (6 Candolle, 5e ét.)

*Assistants :* Mme Marie-Thérèse Engelberts, M. Jean-Paul Rütishauser

M. Pierre FURTER, professeur ordinaire

*Assistants :* Mme Isabelle Cavicchi-Broquet, Mme Susanne Hagemann,  
Mme Aline Helg, M. Antonio M. Sampaio da Novoa

M. André GIORDAN, professeur extraordinaire

*Assistants :* Mme Marguerite Liu Fai, M. Christian Nidegger

M. André GIOVANNINI, chargé de cours

M. Gérard GOY, chargé de cours (Observatoire de Sauverny)

M. Daniel HAMELINE, professeur extraordinaire (6 Candolle, 3e ét.)

*Assistante :* Mme Nadine Charbonnel

M. David HANDLEY, professeur assistant (22 av. du Mail)

M. Siegfried HANHART, maître assistant

M. Michael HUBERMAN, professeur ordinaire (6 Candolle, 3e ét.)

*Assistants :* M. Rémy Gerber, M. Radu Cimponeriu, Mme Corinne Nicod

M. Walo HUTMACHER, chargé de cours

*Assistante :* Mme Marie-Noëlle Schurmans

M. Leonardo MASSARENTI, professeur ordinaire

*Assistants :* Mme Jacqueline Losmaz, M. Olivier Veyrat, M. Frédéric Reverdin

M. Pier-Angelo NERI, chargé d'enseignement (6 Candolle, 5e ét.)

Mme Liliane PALANDELLA, chargée de mission

Mme Anne-Nelly PERRET-CLERMONT, professeur associée

*Assistantes :* Mme Nancy Bell, Mme Marie Schubauer-Leoni

M. Didier PINGEON, chargé d'enseignement

*Assistants :* M. Francesco Quadri, M. Albert Burdet, Mme Martine Ruchat

M. Gianreto PINI, chargé d'enseignement (22 av. du Mail)

M. Claude PIRON, chargé d'enseignement

M. Edo POGLIA, chargé de cours

Mme Rosette POLETTI, chargée de cours (6 Candolle, 5e ét.)

*Assistante :* Mme Françoise Maillard

M. Philippe POUSSIERE, chargé d'enseignement (6 Candolle, 5e ét.)

*Assistants :* Mme Jacqueline Ringger (en congé), Mme Sybil Latham,  
M. Christian Bertholet

Mme Teresinha REY-PINTO, chargé d'enseignement

*Assistants* : M. Claude Attinost, M. Alain Dupont

Mme Laurence RIEBEN, professeur extraordinaire

*Assistantes* : Mme Nicole Chenevard, Mme Catherine Christodoulidis,  
Mme Danielle Foglia

M. Johnny STROUMZA, chargé d'enseignement (6 Candolle, 5e ét.)

*Assistant* : M. Bernard Schneider

M. Claude THOLLON-POMMEROL, maître assistant (6 Candolle, 3e ét.)

M. Louis VANEY, chargé d'enseignement

M. Pierre-Henri ZOLLER, chargé d'enseignement (6 Candolle, 5e ét.)

*Assistant* : M. Guy Millard

#### *REMARQUE*

*L'enregistrement des membres du corps enseignant pour le programme des cours étant terminé le 15 juin, certains membres du corps enseignant figurent dans le programme des cours sous réserve d'une décision du Conseil d'Etat à leur endroit ou à l'endroit d'une modification de leur statut.*

### SUBDIVISIONS

#### *Subdivision DEVELOPPEMENT ET PLANIFICATION DES SYSTEMES DE FORMATION*

Responsable : M. Siegfried Hanhart

Membres réguliers : M. Michel Carton

Mme Isabelle Cavicchi-Broquet

M. Pierre Furter

M. Pier-Luigi Giovannini

Mme Susanne Hagemann

M. Siegfried Hanhart

Mme Aline Helg

M. Edo Poglia

M. Antonio Sampaio da Novoa

Mme Marie-Noëlle Schurmans

Membres associés : M. Walo Hutmacher

M. Johnny Stroumza

M. Pierre-Henri Zoller

#### *Subdivision DIDACTIQUES ET PRATIQUES EDUCATIVES*

Responsable : Mme Mireille Cifali

Membres réguliers : Mme Anne Baldacci

Mme Nancy Bell

M. Jean-Paul Bronckart

M. Jean Brun

Mme Mireille Cifali

M. François Conne

M. André Giordan

M. Gérald Goy

Mme Marguerite Liu Fai

Mme Jeanne Moll

M. Christian Nidegger

Mme Liliane Palandella

M. Auguste Pasquier

Mme Anne-Nelly Perret-Clermont

M. Claude Piron

Mme Martine Rouge-Gennari

M. El Hadji Saada

Mme Edna Scheidegger

M. Bernard Schneuwly

Mme Marie Schubauer-Leoni

Membres associés : Mme Linda Allal

M. Edouard Bayer

M. Didier Pingeon

M. Philippe Poussiére

#### *Subdivision EDUCATION DES ADULTES*

Responsables : MM. Pierre Dominicé et Johnny Stroumza

Membres réguliers : M. Christian Bertholet

Mme Martine Chaponnière

Mme Nadine Charbonnel

Mme Anne Clerc

Mme Rosiska Darcy de Oliveira

M. Pierre Dominicé

Mme Marie-Thérèse Engelberts

M. Daniel Hameline

Mme Sybil Latham

Mme Françoise Maillard

M. Guy Millard

M. Pier-Angelo Neri

Mme Rosette Poletti

M. Philippe Poussière  
Mme Jacqueline Ringerer (en congé)  
M. Jean-Paul Rütishauser  
M. Bernard Schneider  
M. Johnny Stroumza  
M. Pierre-Henri Zoller  
Membre associé : M. Michel Carton

M. Claude Thollon-Pommerol  
Mme Glynis Von der Weid  
Mme Edith Wegmuller  
Membres associés : M. Pierre Dominicé  
M. Leonardo Massarenti  
Mme Liliane Palandella  
Mme Gisèle Thuyns

#### *Subdivision EDUCATION SPECIALE*

Responsable : M. Didier Pingeon

Membres réguliers : M. Claude Attinost  
M. Albert Burdet  
M. Alain Dupont  
Mme Patricia Lanceri-Romito  
M. Didier Pingeon  
M. Francesco Quadri  
Mme Teresinha Rey-Pinto  
Mme Martine Ruchat  
M. Louis Vaney  
Membre associé : M. Leonardo Massarenti

#### *Subdivision THEORIES ET PRATIQUES DE L'EDUCATION SCOLAIRE*

Responsable : Mme Linda Allal

Membres réguliers : Mme Linda Allal  
Mme Edith Baeriswyl  
M. Edouard Bayer  
M. Nicolas Chauvet  
Mme Nicole Chenevard  
Mme Catherine Christodoulidis  
M. Radu Cimponeriu  
Mme Marianne Denis-Prinzhorn  
Mme Danielle Foglia  
Mme Fiorella Gabriel  
M. Rémy Gerber  
M. David Handley  
M. Michael Huberman  
Mme Nadine Issacovitch  
Mme Corine Nicod  
M. Gianreto Pini  
Mme Laurence Rieben  
Mme Dagmar Schindler

## ***II. GUIDE DES ETUDIANTS***

### **POUR LES NOUVEAUX ETUDIANTS**

#### **1. Conditions d'immatriculation**

- a) Maturité, baccalauréat ou titre jugé équivalent par l'Université. Pour les personnes ne possédant pas un tel titre : voir point 3 ci-dessous.
  - Les porteurs de certaines maturités *étrangères* sont soumis à un examen supplémentaire demandé par l'Université.
  - L'enseignement étant donné en *français*, l'Université demande à tous les étudiants étrangers dont la langue maternelle n'est pas le français de subir un examen de français et, le cas échéant, de s'inscrire pendant un semestre à l'Ecole de langue et de civilisation française avant de les immatriculer régulièrement à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation.
- b) Enseignants suisses
  - Les enseignants *suisses* non porteurs de baccalauréat ou de maturité sont admissibles par la section pour autant que l'Université de leur canton puisse les admettre également (si ce n'est pas le cas, voir point 3 ci-dessous).
  - Les enseignants *suisses romands* (cantons de Fribourg, du Jura, de Neuchâtel, Valais et Vaud) sont tenus de présenter une demande d'admission identique aux non-porteurs de maturité (voir point 3 ci-dessous).
  - Les enseignants *titulaires d'un brevet genevois* doivent se réinscrire auprès du Secrétariat central des étudiants de l'Université et adresser une demande

d'équivalence à la commission responsable (voir point 4), en y joignant une copie de leur brevet et une attestation du DIP concernant leur pratique.

## 2. Formalités d'immatriculation

Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire *d'octobre* !

Les demandes doivent être présentées par écrit au Secrétariat central de l'Université

Service des immatriculations  
CH – 1211 Genève 4

**du 31 mai au 15 juillet.**

D'autres détails concernant les taxes universitaires, les conditions et formalités d'immatriculation à l'Université de Genève, ainsi que les formalités officielles concernant les étudiants étrangers, sont précisés dans le Guide de l'étudiant de l'Université de Genève, remis par le Secrétariat central de l'Université (Uni II, bureaux 214-218).

## 3. Admission de personnes ne possédant pas de titre de maturité ou de baccalauréat

Les demandes sont à adresser au Secrétariat central de l'Université, Service des immatriculations, 1211 Genève 4, jusqu'**au 15 janvier**. Des renseignements peuvent être obtenus au secrétariat des étudiants de la section des Sciences de l'éducation (bureaux 349 et 350).

## 4. Equivalences

Des équivalences peuvent être demandées à la commission d'Equivalences de la section des Sciences de l'éducation

- pour des cours et séminaires, universitaires ou non, ayant été  *suivis et validés antérieurement*, s'ils sont comparables, en contenu et en durée, aux cours proposés par le plan d'études de la section;
- pour une pratique pédagogique antérieure.

Le formulaire pour faire la demande d'équivalences peut être obtenu au secrétariat des étudiants de la section (bureaux 349 et 350). La demande doit parvenir à la commission d'Equivalences jusqu'**au 1er octobre**.

## 5. Bourses

Se renseigner auprès de la conseillère aux études de la section (bureau 356).

## 6. Logement

Le nouvel étudiant peut faire appel aux services du Bureau de logement de l'Université, 2, rue Hugo de Senger, dès qu'il est en possession de l'attestation d'immatriculation délivrée par l'Université.

# POUR TOUS LES ETUDIANTS

## 7. Le système des unités de valeur capitalisables

La formation est organisée selon un système d'unités de valeur capitalisables (UV). Un cours vaut 1 UV. Les UV doivent être acquises :

- a) à raison de *1 au minimum*, sans compter les 2 UV de stage, et de *9 au maximum* (y compris les deux UV de stage) par année d'étude;
- b) en totalité, dans les délais prescrits par le règlement d'études auquel l'étudiant est soumis.

## 8. Les programmes d'études

Pour composer son programme personnel, l'étudiant doit se conformer aux exigences du plan d'études relatif au diplôme pour lequel il est inscrit (voir Plans d'études, chapitre III).

## 9. Information-orientation

a) Des descriptifs détaillés des cours (mentionnant buts, champ couvert, mode d'organisation et d'animation, mode d'évaluation, points éventuels de rapport avec d'autres cours ou activités de la section) sont à disposition des étudiants dès la semaine du 11 octobre. Les classeurs peuvent être consultés à la bibliothèque, au secrétariat des étudiants (bureaux 349 et 350) et chez la conseillère aux études de la section (bureau 356).

b) Durant la semaine de la rentrée, chaque enseignant consacre la première heure de son enseignement à l'information concernant son cours. Cette information est répétée durant la deuxième heure, de manière à permettre aux étudiants de se documenter à propos de cours dont les horaires chevauchent.

Les enseignements proprement dits débutent dès la deuxième semaine.

c) Jusqu'à la fin de la période d'inscription aux cours (voir point 10), la conseillère aux études de la section (bureau 356) reçoit individuellement les étudiants qui souhaitent des conseils ou de l'aide pour établir leur programme d'études. Tous les étudiants en études initiales sont invités à rencontrer la conseillère aux études.

## 10. Inscription aux cours

Au début de l'année académique, *chaque étudiant* de la section doit faire enregistrer la liste des cours qu'il désire suivre en 1982-83. Il procède en deux temps :

- 1) *Il choisit ses cours* (en tenant compte des exigences de son plan d'études) durant la période du **18 au 29 octobre**; il peut demander conseil à la conseillère aux études.
- 2) *Il fait enregistrer son choix de cours*; cet enregistrement se fait dans les délais suivants :
  - a) **durant la semaine du 1er au 5 novembre** : étudiants dont la première lettre du nom de famille va de A à F;

- b) durant la semaine du 8 au 12 novembre : étudiants dont la première lettre du nom de famille va de G à N;
- c) durant la semaine du 15 au 19 novembre : étudiants dont la première lettre du nom de famille va de O à Z.

Aucune inscription ne sera plus acceptée après la date du **19 novembre**.

Les modalités d'inscriptions sont les suivantes :

A la date fixée pour lui, l'étudiant passe au secrétariat des étudiants de la section (bureaux 349 et 350) et inscrit ses cours :

- sur une fiche à son nom, qui restera au secrétariat dans son dossier, et sur laquelle les UV seront "comptabilisées" au fur et à mesure de leur obtention;
- sur une fiche personnelle, double de la précédente, qui lui est destinée.
- Pour l'inscription d'un projet indépendant (voir point 11 ci-dessous), l'étudiant présente au secrétariat des étudiants le formulaire ad hoc, dûment complété et signé (formulaire à retirer préalablement au secrétariat des étudiants (bureaux 349 et 350).

## 11. Projet(s) indépendant(s)

Des projets indépendants (pour lesquels l'étudiant se fait conseiller par un enseignant) ou projets de groupe peuvent être validés comme UV, avec l'accord du corps enseignant.

- L'étudiant préparant une licence prend contact avec un enseignant de son choix et décide avec lui du sujet qui sera traité.

L'étudiant remplit le formulaire ad hoc qu'il a retiré au secrétariat des étudiants (bureaux 349 et 350). Il le fait signer par l'enseignant afin de pouvoir faire enregistrer son projet indépendant par le secrétariat des étudiants de la section lors des semaines d'inscription aux cours.

## 12. Contrôle des programmes individuels

Tout étudiant inscrit à la section a *l'obligation*, même s'il ne suit pas de cours en 1982-83 (voir point 15), de se présenter personnellement au secrétariat des étudiants de la section durant la semaine d'inscription prévue pour lui (voir point 10, al. 2). C'est à ce moment que se fera le contrôle de la conformité de son programme au plan d'études, aux délais d'études, etc.

## 13. Evaluation

- a) Le fait d'inscrire un cours sur sa fiche donne l'obligation à l'étudiant de passer l'évaluation correspondante.

*Exception* : l'étudiant a fait une démarche d'annulation de cours afin de le faire biffer de son programme. Il remplit pour ce faire un formulaire ad hoc et le dépose au secrétariat des étudiants (bureaux 349 et 350) durant les semaines du **2 au 13 mai 1983**. Au-delà de cette date, tout cours non biffé est soumis à évaluation.

*Remarque* : il est évident que l'étudiant ne peut faire biffer la totalité des cours auxquels il est inscrit (voir point 7. a)).

- b) Pour chaque évaluation, l'étudiant a droit à *deux essais*. Ces deux essais peuvent avoir lieu lors de *trois sessions* : juillet, octobre et mars. L'étudiant a donc

tout intérêt à se présenter pour la première fois aux sessions de juillet ou d'octobre pour s'assurer la possibilité d'une deuxième passation.

### c) Choix des sessions

L'inscription à l'évaluation est automatique et se fait sur la base des listes d'inscription aux cours.

- Tous les étudiants sont automatiquement inscrits à la session de juillet à moins qu'ils n'aient fait une démarche de *report d'évaluation*.
- Tous les étudiants qui n'ont pas acquis l'UV à la session de juillet (soit qu'ils aient fait une démarche de report d'évaluation ou que leur résultat à l'évaluation de juillet ait été jugé insuffisant) sont automatiquement inscrits à la session d'octobre.

S'ils désirent reporter l'évaluation à la session de mars (dernier délai), ils doivent procéder à une démarche de report d'évaluation.

### Remarques :

Pour les évaluations faites sur la base unique d'une évaluation en salle (écrite ou orale), la demande de report d'évaluation se fait auprès du secrétariat des étudiants de la section (bureaux 349 et 350) :

- durant les semaines du **2 au 13 mai 1983** pour la session de Juillet 1983,
- **deux semaines avant la date de la session pour la session d'octobre 1983**.

Pour toute autre forme d'évaluation (contrôle continu, travaux écrits assortis d'un examen ou d'une défense orale), la demande de report d'évaluation se négocie directement avec l'enseignant.

## 14. Echecs

Rappel (cf. point 13 ci-dessus) : le fait d'inscrire un cours sur sa fiche donne l'obligation à l'étudiant de subir l'évaluation correspondante.

Si une UV n'est pas acquise selon les modalités d'évaluation prévues pour un cours, le résultat final est un échec qui sera pris en compte pour une exclusion éventuelle de la section.

Trois cas spécifiques peuvent conduire l'étudiant au résultat d'échec :

1. il ne se présente pas aux évaluations prévues;
2. n'ayant pas obtenu l'UV lors d'une première évaluation, il ne se présente pas à une deuxième évaluation;
3. il n'obtient pas l'UV à la suite de deux évaluations.

## 15. Etudiants régulièrement inscrits à la section mais ne désirant pas suivre de cours en 1982-83

- a) Si un étudiant doit effectuer un stage à l'étranger, ou un service militaire à l'étranger, ou s'il ne peut fréquenter les cours pour raisons de santé, il fait une *demande de congé* au doyen de la faculté, et se procure pour cela une formule au Secrétariat central (bureaux 214-218, UNI II).

Un étudiant ayant fait une demande de congé ne peut passer d'examen durant sa période de congé.

D'autre part, il ne paie que les taxes fixes (Fr. 55.-).

Délai pour une demande de congé : **10 septembre 1982**.

*Les semestres de congé ne sont pas comptabilisés envers le délai d'étude.*

b) Si un étudiant ne veut pas suivre de cours en 1982-83 parce qu'il désire préparer des examens ou un mémoire de licence ou de diplôme, il en informe le secrétariat des étudiants de la section (bureaux 349 et 350) au plus tard une semaine avant le délai figurant sur la feuille de paiement des taxes, et ensuite le Secrétariat central de l'Université.

Cet étudiant ne paie que les taxes fixes (Fr. 55.-).

Une telle possibilité est réservée aux étudiants qui en sont au moins au dernier semestre du délai minimum des études.

*Les semestres sans cours ni exercices sont comptabilisés envers le délai d'étude.*

c) En cas de situation imprévisible, l'étudiant consulte la conseillère aux études de la section (bureau 356).

#### 16. Diplômes délivrés par la section des Sciences de l'éducation

1. La *licence* en sciences de l'éducation, sans spécialisation.

2. Le *diplôme* en sciences de l'éducation avec spécialisation.

*Remarque :* ce diplôme étant en ré-élaboration, aucune nouvelle inscription ne sera prise en 1982-83.

3. Le *certificat de formation continue* destiné aux personnes ayant un diplôme universitaire autre qu'en sciences de l'éducation et au moins trois ans d'expérience pédagogique.

4. Le *doctorat* en sciences de l'éducation.

#### ATTENTION

Il n'y a pas de cours à la section des Sciences de l'éducation le mercredi après-midi, qui est réservé aux réunions des divers organes de gestion de la section, notamment de l'assemblée générale, qui est ouverte à tous les membres de la section : professeurs, collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, étudiants, personnel administratif et technique. (Des renseignements sur le mode de fonctionnement de la section peuvent être obtenus au secrétariat de la section, bureau 352.)

## III. PLANS D'ETUDES

### 1. ETUDIANTS PREPARANT LA LICENCE EN SCIENCES DE L'EDUCATION

#### Remarque :

En général, la licence en sciences de l'éducation ne permet d'avoir un poste dans l'*enseignement public* que dans la mesure où l'on possède un titre reconnu pour accéder aux carrières de l'enseignement (brevet d'instituteur, certificat d'aptitude à l'enseignement primaire, certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire).

Un nouveau règlement d'études et un nouveau programme de cours ont été élaborés. Ils entrent en vigueur dès cette année académique 1982-83.

Les étudiants qui s'immatriculent dans la section pour la première fois peuvent, en octobre 1982, choisir entre l'ancien et le nouveau plan d'études.

*Leur choix est irrévocable.*

L'étudiant est tenu de terminer sa formation selon le plan choisi par lui pour l'année académique 1982-83.

*Dès octobre 1983, seul le nouveau plan d'études sera applicable aux étudiants entrant dans la section.*

#### ANCIEN PLAN D'ETUDES

### I. ORGANISATION DES ETUDES

La licence en sciences de l'éducation exige 25 UV (dont 2 de stage) et un mémoire.

#### 1. STAGE

Les étudiants qui s'inscrivent à la licence sans avoir de pratique pédagogique doivent faire un *stage obligatoire* qui vaut 2 UV libres de niveau I.

Les stages ont pour but de donner la possibilité aux étudiants n'ayant pas eu de pratique éducative préalable de faire une expérience minimale.

Pour le choix des stages et les détails pratiques, les étudiants prennent contact avec le secrétariat des étudiants de la section (bureaux 349 et 350) dès le début de la première année d'études. Un règlement interne des stages est à disposition. Pour les demandes d'équivalences, voir chapitre II, point 4.

## 2. COURS

(La liste des cours offerts est à consulter sous point IV ci-dessous.)

### 1. Répartition des cours en domaines : la notion de "polyvalence"

L'ensemble des cours proposés par le plan d'études pour la licence en sciences de l'éducation est réparti en *quatre domaines* :

*Domaine A* : cours centrés sur l'individu.

*Domaine B* : cours centrés sur les groupes, les institutions de formation, la société.

*Domaine C* : cours centrés sur la psychopédagogie, la didactique et la structure de certains savoirs.

*Domaine D* : cours centrés sur la méthodologie de la recherche.

La licence devant être polyvalente, l'étudiant doit répartir l'ensemble de ses cours proportionnellement dans les quatre domaines mentionnés.

### 2. Répartition des cours en deux niveaux : I et II

Les deux niveaux reflètent la distinction entre "enseignement introductif de base" et "enseignements spécialisés".

### 3. Comment faire son programme de cours

#### A. Le choix des cours est libre mais doit respecter certaines exigences :

##### a) Sur l'ensemble des 25 UV requises

- 10 au maximum peuvent être de niveau I;
- 5 UV par domaine sont requises dans deux des quatre domaines;
- 4 UV par domaine sont requises dans les deux autres.

##### b) Le nombre de choix faits parmi les cours offerts en section de Psychologie se limite à quatre.

Un cours supplémentaire de psychologie peut être suivi si le préavis d'un enseignant de la section des Sciences de l'éducation fait apparaître sa nécessité dans le cadre d'un travail de recherche. Ce préavis devra être approuvé par la commission du Plan d'études.

L'étudiant ayant reçu des équivalences doit tenir compte des domaines ainsi que des niveaux dans lesquels ces équivalences lui ont été attribuées de manière à ce que son programme respecte, dans son ensemble, les exigences définies ci-dessus.

##### c) Pour certains enseignements, des pré-requis sont exigés et sont indiqués dans le catalogue; ils doivent être acquis au préalable.

#### B. L'étudiant a deux possibilités supplémentaires :

##### a) Avec l'accord du président de la section, il peut suivre un cours hors catalogue à la condition que ce cours corresponde à deux heures hebdomadaires d'enseignement pendant deux semestres. Ce cours n'est pas attribué

à un domaine.

L'étudiant obtient l'accord de l'enseignant responsable du cours et présente le formulaire ad hoc, dûment rempli et signé, au secrétariat des étudiants durant les semaines d'inscription aux cours (formulaire disponibles aux bureaux 349 et 350).

- b) Il peut valider comme UV un ou deux projets indépendants. Un projet indépendant est considéré de niveau II et attribué à un domaine par l'enseignant responsable.

## 3. MEMOIRE DE LICENCE

Le règlement concernant les mémoires de licence peut être obtenu au secrétariat des étudiants (bureaux 349 et 350).

## II. DUREE

La licence en sciences de l'éducation doit être obtenue en *six semestres d'études au moins et dix semestres d'études au plus* (semestres d'équivalences compris).

Dans des cas exceptionnels, le doyen de la faculté peut, sur demande, accorder des prolongations du délai d'études.

## III. ECHECS

Le nombre d'échecs admis ne peut, en aucun cas, dépasser le tiers des UV à acquérir au moment de l'immatriculation de la section. Si cette proportion est dépassée, l'étudiant est automatiquement éliminé de la section.

## IV. LISTE DES COURS

### I. COURS OFFERTS PAR LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION

*Remarque : Les cours indiqués en italique ne seront pas donnés en 1982-83.*

#### DOMAIN A, niveau I

##### II.2. Développement, éducation et relations intersubjectives

Cifali

#### DOMAIN A, niveau II

##### D.1. Handicap et prévention dans la petite enfance

Chatelanat

##### B.5. Apports psychanalytiques au champ éducatif

Cifali

B.6.	Séminaire de recherche : <i>apports psychanalytiques au champ éducatif</i>	Cifali	Poussiére
C.9.	De l'adolescence à la vie adulte	Dominicé	Stroumza
H.1.	La créativité	Massarenti	Stroumza
H.2.	Hygiène mentale	Stucki	Vaney
<b>DOMAINE B, niveau I</b>			
III.2.	Education comparée : Introduction à une méthode contextuelle	Furter	Zoller
I.4.	Histoire des idées pédagogiques	Hameline	Zoller
I.6.	Pédagogie générale	Huberman	NN
III.5.	Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse	Poglia	Bronckart
III.6.	Analyse des systèmes de formation dans les professions de la santé	Poletti	Giordan
II.5.	La relation pédagogique dans les groupes de formation	Poussiére	Giordan
III.8.	<i>Conditions handicapantes et intégration</i>	Enseignants EDS	Pingeon
I.7.	<del>Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation</del>	NN	Rey-Pinto
I.8.	<i>Psychosociologie de l'éducation</i>	NN	Rieben
II.8.	Analyse de la fonction enseignante et de ses représentations sociales	NN	Thollon-Pommerol
<b>DOMAINE B, niveau II</b>			
III.1.	Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives	Carton	Allal
A.1.	Gestion des systèmes de formation continue et de congé-formation en Europe et en Suisse	Carton	Bayer
A.2.	<i>Migration et formation</i>	Carton	Bayer
A.3.	Ecole et participation	Carton	Bronckart
I.3.	Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes	Darcy de Oliveira	Bronckart
C.1.	Les femmes et la formation : séminaire de recherche	Darcy de Oliveira	Brun
II.3.	Approche psychosociologique de l'éducation des adultes	Dominicé	Chatelanat
A.5.	Le rôle des représentations du contexte dans les réformes éducatives	Furter	Conne
A.6.	<i>Education comparée : la problématique régionale</i>	Furter	Conne
A.7.	Education et politiques économiques	Giovannini	Denis
C.3.	Philosophie de l'éducation	Hameline	Denis
III.3.	Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation	Hanhart	Giordan
III.4.	Education et société : approche sociologique et historique	Hutmacher	Giordan
B.13.	Psychologie sociale de l'échec scolaire	Perret-Clermont	Goy
B.14.	<i>Séminaire et travaux dirigés en psychologie sociale de l'éducation</i>	Perret-Clermont	Huberman
C.6.	Animation des groupes de formation	Poussiére	Massarenti
			Neri
			Pingeon
<b>DOMAINE C, niveau I</b>			
C.11.	Autogestion pédagogique		
C.12.	Etude de cas en éducation des adultes		
III.7.	Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes		
D.9.	Approche socio-éducative des adolescents et des adultes mentalement handicapés		
C.8.	Formation et mass media		
C.13.	Minorités et mass media		
A.8.	Education et société : approches d'anthropologie sociale et culturelle		
<b>DOMAINE C, niveau II</b>			
E.1.	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée		
E.2.	Analyse des processus d'enseignement		
E.10.2.	Séminaire de recherche (1982-83) : analyse des processus d'enseignement		
I.2.	Théories du langage et éducation		
B.2.	Didactique de la langue : séminaire de recherche		
B.3.	Didactique des mathématiques		
B.4.	Séminaire de recherche en didactique des mathématiques I		
D.2.	Intervention précoce en éducation spéciale		
B.7.	Les mathématiques à l'école		
B.8.	Séminaire de recherche en didactique des mathématiques II		
E.3.	Les partenaires de l'éducation : relation famille-école		
E.10.3.	Séminaire de recherche (1982-83) : relation famille-école		
B.10.	Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences		
B.11.	<i>Education relative à l'environnement</i>		
B.12.	Didactique des sciences : l'expérimentation et son exploitation		
E.4.	Processus d'innovation scolaire		
D.3.	Psychopédagogie des moins doués		
C.10.	Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation		
D.5.	Délinquance juvénile : théories et pratiques		

D.6.	Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs	Pingeon		
C.4.	Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers	Poletti	Assal	
E.5.	Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention	Rieben	Goumaz	
C.7.	L'éducation ouvrière, référence pour l'éducation des adultes	Stroumza	Henny	
E.10.7.	Séminaire de recherche (1982-83) : l'audio-visuel à l'école	Thollon-Pommerol	Inhelder	
E.8.	<i>Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique</i>	NN	Inhelder	
B.15.	Approche clinique du langage écrit de l'enfant	NN	de Lannoy	
B.16.	Bilinguisme précoce et apprentissage d'une deuxième langue	NN	de Lannoy	
	<b>DOMAINE D, niveau I</b>		Maquard	
I.5.	Apports et limites des méthodes quantitatives en éducation	Handley	Mounoud	
II.4.	Pédagogie expérimentale	Massarenti	Nicolaïdis	
	<b>DOMAINE D, niveau II</b>		Schmid-Kitsikis	
II.1.	Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation	Allal	Stucki	
<i>E.6.</i>	<i>Evaluation des réformes et innovations scolaires</i>	Allal/Huberman	Mugny	
I.1.	Démarches de recherche en éducation	Bayer		
C.2.	<i>Evaluation et éducation des adultes</i>	Dominicé/Stroumza	Doise	
A.4.	Planification de l'éducation : les fonctions de la formation dans les projets de développement régional	Furter		
C.5.	<i>Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers</i>	Poletti	Sinclair	
D.7.	Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale	Rey-Pinto		
D.8.	Séminaire d'application des techniques d'observation	Rey-Pinto	Munari	
A.9.	Séminaire d'encadrement méthodologique de la subdivision DPSF	Hutmacher	Sinclair	
			Vinh Bang	
	<b>II. COURS OFFERTS PAR LA SECTION DE PSYCHOLOGIE</b>			
	<i>Remarque : Les cours indiqués en italique ne seront pas donnés en 1982-83.</i>			
	<b>DOMAINE A, niveau I</b>			
	Physiologie du système nerveux	Baumann/Dreifuss		
	Psychologie de la sensori-motricité 1	Bullinger	Wermus	
	Thèmes piagétiens	Inhelder		
	Le développement de l'intelligence	Montangero		
	<i>Psychologie de l'éducation parallèle</i>	Munari	Fluckiger	
	<i>Introduction à la psychologie de l'éducation</i>	Munari		
	Développement mental et ses troubles	Schmid-Kitsikis		
	Introduction à la psychopathologie	Stucki		
	Psychologie de l'enfant et de l'adolescent	Vonèche		
	<b>DOMAINE A, niveau II</b>			
	Données récentes en neuropsychologie			
	Psychologie de l'adolescent			
	Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent			
	Psychogenèse des catégories de la connaissance			
	Origines, étapes et perspectives de la théorie piagétienne			
	<i>Psychologie générale et anthropologique</i>			
	<i>Théories de l'apprentissage</i>			
	Troubles du langage chez l'enfant			
	Psychologie du développement de la personnalité			
	Psychanalyse			
	Psychopathologie du développement mental			
	Le développement psychomoteur et ses troubles			
	<b>DOMAINE B, niveau I</b>			
	Psychologie sociale 1			
	<b>DOMAINE B, niveau II</b>			
	K.2. L'explication en psychologie sociale			
	<b>DOMAINE C, niveau I</b>			
	Psycholinguistique 1			
	<b>DOMAINE C, niveau II</b>			
	<i>L'intervention dans les institutions éducatives</i>			
	Psycholinguistique 2			
	K.1. Psychologie pédagogique génétique			
	<b>DOMAINE D, niveau I</b>			
	Introduction à la logique			
	<b>DOMAINE D, niveau II</b>			
	Signification des épreuves opératoires			
	<b>III. COURS OFFERTS PAR D'AUTRES FACULTES</b>			
	H.3. Sociologie de l'éducation (BI)			
	K.3. Sémiologie de la communication (CII)		Girod	
	K.4. Langue et parole : l'objet de la linguistique (CII)		Prieto	
			Prieto	

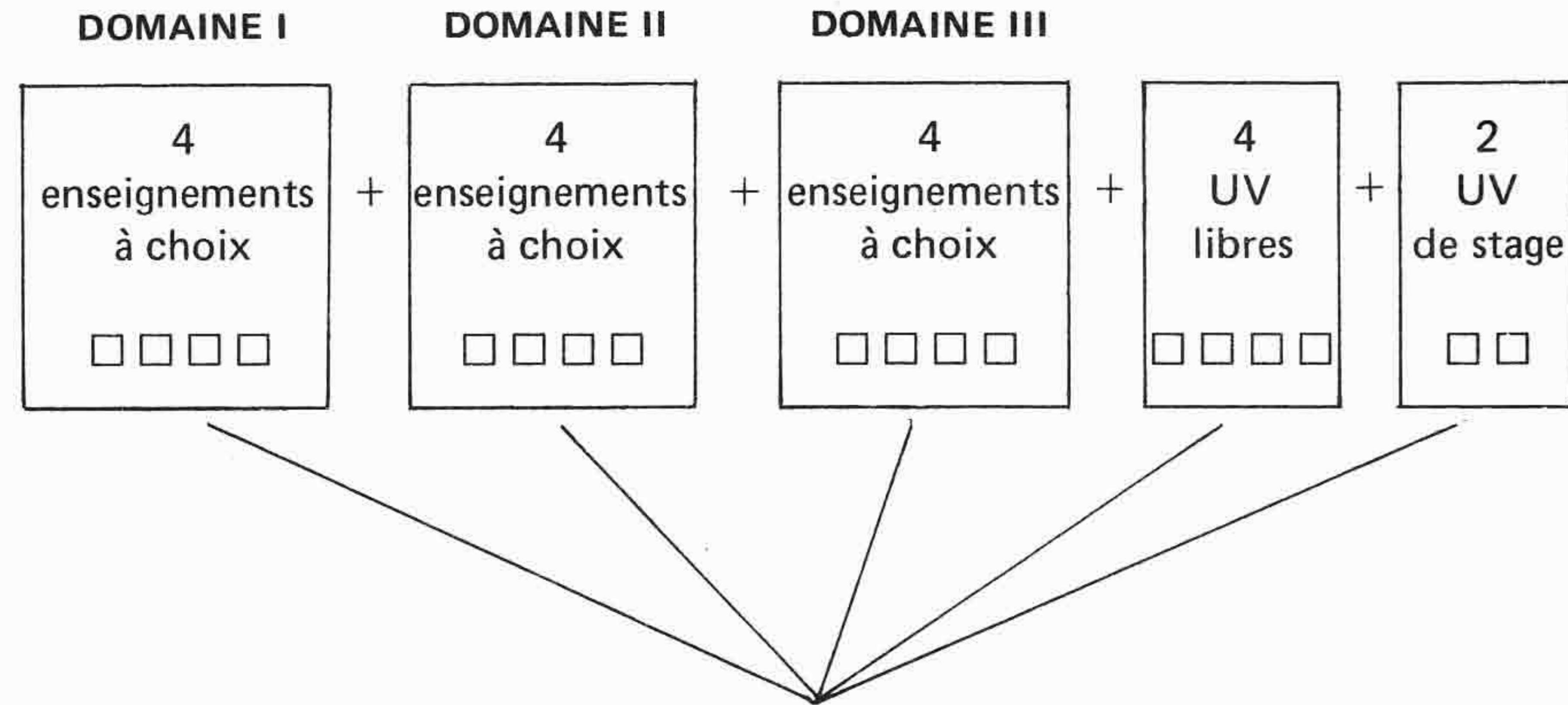
# NOUVEAU PLAN D'ETUDES

## I. ORGANISATION DES ETUDES

Les études de licence sont organisées en deux cycles comportant respectivement 18 UV (*premier cycle*) et 14 UV (*deuxième cycle*).

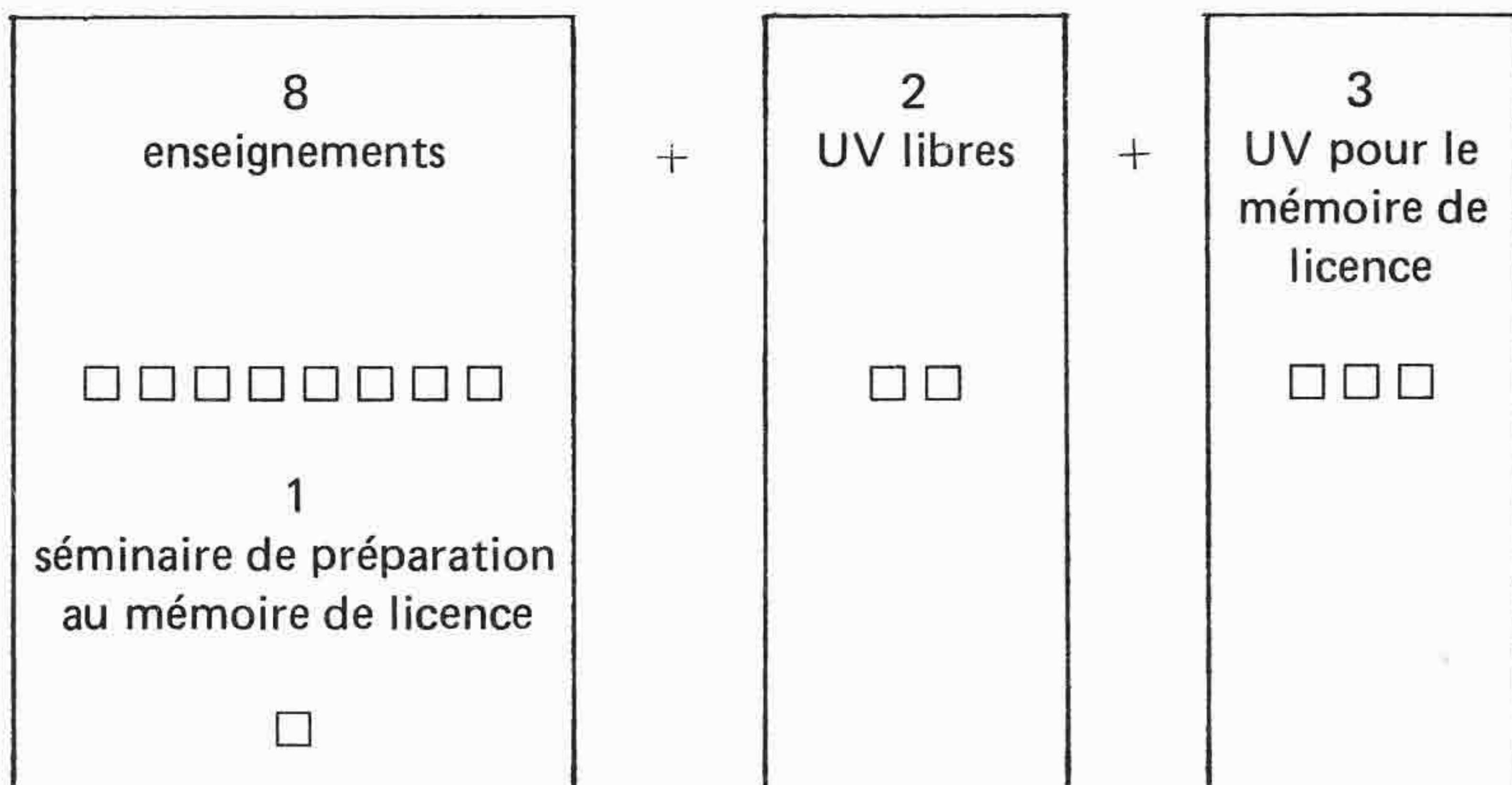
Les 32 UV de la licence en sciences de l'éducation se répartissent de la manière suivante :

### PREMIER CYCLE : 18 UNITES DE VALEUR



### DEUXIEME CYCLE : 14 UNITES DE VALEUR

1 certificat à choix (A, B, C, D ou E)



## 1. STAGE

Les étudiants qui s'inscrivent à la licence sans avoir de pratique pédagogique doivent faire un *stage obligatoire* qui vaut 2 UV de premier cycle.

Les stages ont pour but de donner la possibilité aux étudiants n'ayant pas eu de pratique éducative préalable de faire une expérience minimale.

Pour le choix des stages et les détails pratiques, les étudiants prennent contact avec le secrétariat des étudiants de la section (bureaux 349 et 350) dès le début de la première année d'études. Un règlement interne des stages à est à disposition.

Pour les demandes d'équivalences, voir chapitre II, point 4.

## 2. COURS

(La liste des cours offerts est à consulter sous point IV ci-dessous.)

### 1. Répartition des cours

Les cours se répartissent en *trois domaines de premier cycle* :

*Domaine I* : Introduction aux sciences de l'éducation.

*Domaine II* : Etude des processus de formation.

*Domaine III* : Etude des systèmes de formation.

Et dans *cinq certificats de deuxième cycle* :

*Certificat A* : Développement et planification des systèmes de formation.

*Certificat B* : Didactiques et pratiques éducatives.

*Certificat C* : Education des adultes.

*Certificat D* : Education spéciale.

*Certificat E* : Théories et pratiques de l'éducation scolaire.

### 2. Comment faire son programme de cours

Pour chacun des trois domaines de permier cycle, l'étudiant doit acquérir 4 UV choisies dans la liste des enseignements proposés.

Pour le deuxième cycle, l'étudiant s'inscrit à l'un des cinq certificats disponibles et y acquiert 9 UV. Les certificats de deuxième cycle sont directement gérés par les subdivisions qui dispensent les enseignements principaux.

Les modalités à suivre concernant les pré-requis (enseignements de premier cycle pour lesquels l'étudiant doit avoir acquis 1 UV correspondante avant son inscription au deuxième cycle), ainsi que le plan d'études (consigne de choix des UV).

Des indications détaillées relatives à chaque certificat figurent après les listes des cours de deuxième cycle (point IV).

### 3. Les enseignements à suivre pour les 4 UV libres de premier cycle peuvent être choisis parmi les cours offerts par la section des Sciences de l'éducation (premier cycle), la section de Psychologie et/ou les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève. Pour être reconnus comme UV, ces enseignements doivent correspondre à deux heures hebdomadaires d'enseignement pendant deux semestres (cours, séminaire, travaux pratiques) sanctionnées par une évaluation.

4. 1 ou 2 de ces 4 UV libres peuvent être acquises sous forme de *projets indépendants*. Les projets indépendants consistent en travaux réalisés sous la direction d'un enseignant de la section, à l'exclusion des assistants.

5. 1 ou 2 de ces 4 UV libres peuvent être acquises par l'exercice d'activités professionnelles dans un domaine de l'éducation.

1 UV de cette nature s'acquiert soit par une année d'activité à plein temps, soit par deux années d'activité à temps partiel, égal ou supérieur au mi-temps.

6. Les enseignements à suivre pour l'obtention des 2 UV libres de deuxième cycle peuvent être choisis parmi les cours offerts par la section des Sciences de l'éducation (deuxième cycle), la section de Psychologie et/ou les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève.

Pour être reconnus comme UV, ces enseignements doivent correspondre à la définition donnée plus haut (point 3).

7. Ces UV libres peuvent être acquises sous forme de projets indépendants (cf. ci-dessus, point 4).

### 3. MEMOIRE DE LICENCE

Le règlement concernant les mémoires de licence peut être obtenu au secrétariat des étudiants (bureaux 349 et 350).

## II. DUREE

La durée des études pour l'obtention de la licence est de *huit semestres au minimum, seize semestres au maximum* (équivalences comprises). Au-delà de huit semestres, le candidat qui n'a pas terminé le premier cycle est éliminé de la section. L'étudiant peut s'inscrire au deuxième cycle au plus tôt quatre semestres après le début de ses études, pour autant qu'il ait achevé le premier cycle ou qu'il l'achève parallèlement à l'inscription des premières UV de deuxième cycle. Une dérogation pourra être accordée aux étudiants ayant bénéficié d'équivalences pour les unités d'enseignement de premier cycle.

Dans des cas exceptionnels, une prolongation du délai peut être accordée par le doyen de la faculté.

## III. ECHECS

Trois échecs sont admis dans le cadre des 16 UV d'enseignement requises au premier cycle et deux échecs sont admis dans le cadre des certificats et des 2 UV libres de deuxième cycle.

Un échec supplémentaire entraîne l'élimination de l'étudiant, de même qu'un échec relatif aux UV du stage ou du mémoire de licence.

Pour les étudiants au bénéfice d'équivalences, le nombre d'échecs admis dans le

cadre des UV d'enseignement de la licence ne peut en aucun cas dépasser le quart des UV à acquérir au moment de l'inscription dans la section.

## IV. LISTE DES COURS

*Remarque : Les cours en italique ne seront pas donnés en 1982-83.*

### PREMIER CYCLE

#### DOMAINE I – Introduction aux sciences de l'éducation

- |  |                   |
|--|-------------------|
| I.1. Démarches de recherche en éducation   | Bayer             |
| I.2. Théories du langage et éducation  | Bronckart         |
| I.3. Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes | Darcy de Oliveira |
| I.4. Histoire des idées pédagogiques   | Hameline          |
| I.5. Apports et limites des méthodes quantitatives en éducation                    | Handley           |
| I.6. Pédagogie générale  | Huberman          |
| I.7. Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation                     | NN                |
| I.8. <i>Psychosociologie de l'éducation</i>  | NN                |
| I.9. <i>Biologie et éducation</i>  | Giordan           |

#### DOMAINE II – Etude des processus de formation

- |   |            |
|---|------------|
| II.1. Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation        | Allal      |
| II.2. Développement, éducation et relations intersubjectives                | Cifali     |
| II.3. Approche psychosociologique de l'éducation des adultes                | Dominicé   |
| II.4. Pédagogie expérimentale   | Massarenti |
| II.5. La relation pédagogique dans les groupes de formation                 | Poussière  |
| II.6. Processus de formation en éducation spéciale                          | Rey-Pinto  |
| II.7. Développement de l'enfant et processus d'apprentissage                | Rieben     |
| II.8. Analyse de la fonction enseignante et de ses représentations sociales | NN         |

#### DOMAINE III – Etude des systèmes de formation

- |   |                 |
|---|-----------------|
| III.1. Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives         | Carton          |
| III.2. Education comparée : introduction à une méthode contextuelle           | Furter          |
| III.3. Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation | Hanhart         |
| III.4. Education et société : approche sociologique et historique             | Hutmacher       |
| III.5. Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse    | Poglia          |
| III.6. Analyse des systèmes de formation dans les professions de la santé     | Poletti         |
| III.7. Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes      | Stroumza        |
| III.8. <i>Conditions handicapantes et intégration</i>                         | Enseignants EDS |

## DEUXIEME CYCLE

### **CERTIFICAT A – Développement et planification des systèmes de formation**

A.1.	Gestion des systèmes de formation continue et de congé-formation en Europe et en Suisse	Carton	Allal NN
A.2.	<i>Migration et formation</i>	Carton	Bang
A.3.	Ecole et participation	Carton	Doise
A.4.	Planification de l'éducation : les fonctions de la formation dans les projets de développement régional	Furter	Prieto
A.5.	Le rôle des représentations du contexte dans les réformes éducatives	Furter	Prieto
A.6.	<i>Education comparée : la problématique régionale</i>	Furter	Darcy de Oliveira <i>Dominicé/Stroumza</i>
A.7.	Education et politiques économiques	Giovannini	Hameline
A.8.	Education et société : approche d'anthropologie sociale et culturelle	NN	Poletti Poletti
A.9.	Séminaire d'encadrement méthodologique de la subdivision DPSF	Hutmacher	Poussièvre
C.8.	Formation et mass media	Zoller	Stroumza Zoller
D.6.	Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs	Pingeon	Dominicé
E.6.	<i>Evaluation des réformes et innovation scolaire</i>	Allal/Huberman	Neri
K.3.	Sémiologie de la communication	Prieto	Poussièvre Stroumza

### **CERTIFICAT B – Didactiques et pratiques éducatives**

B.1.	Didactique de la langue : initiation	Bronckart	Zoller
B.2.	Didactique de la langue : séminaire de recherche	Bronckart	Enseignants EDA
B.3.	Didactique des mathématiques	Brun	
B.4.	Séminaire de recherche en didactique des mathématiques I	Brun	Carton
B.5.	Apports psychanalytiques au champ éducatif	Cifali	Carton
B.6.	<i>Séminaire de recherche : apports psychanalytiques au champ éducatif</i>	Cifali	Zoller
B.7.	Les mathématiques à l'école	Conne	
B.8.	Séminaire de recherche en didactique des mathématiques II	Conne	Chatelanat
B.9.	Didactique et épistémologie des sciences : initiation	Giordan	Chatelanat
B.10.	Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences	Giordan	Massarenti
B.11.	<i>Education relative à l'environnement</i>	Giordan	Pingeon
B.12.	Didactique des sciences : l'expérimentation et son exploitation	Goy	Pingeon
B.13.	Psychologie sociale de l'échec scolaire	Perret-Clermont	Rey-Pinto
B.14.	<i>Séminaires et travaux dirigés en psychologie sociale de l'éducation</i>	Perret-Clermont	Rey-Pinto
B.15.	Approche clinique du langage écrit de l'enfant	NN	Vaney
B.16.	Bilinguisme précoce et apprentissage d'une deuxième langue	NN	Enseignants EDS
B.17.	Séminaire de préparation au mémoire	Enseignants DPE	Carton
C.3.	Philosophie de l'éducation	Hameline	Cifali

**E.1.** Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée

- E.8.** *Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique*
- K.1.** Psychologie pédagogique génétique
- K.2.** L'explication en psychologie sociale
- K.3.** Sémiologie de la communication
- K.4.** Langue et parole : l'objet de la linguistique

Allal  
NN  
Bang  
Doise  
Prieto  
Prieto

### **CERTIFICAT C – Education des adultes**

- C.1.** Les femmes et la formation : séminaire de recherche
- C.2.** *Evaluation et éducation des adultes*
- C.3.** Philosophie de l'éducation
- C.4.** Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers
- C.5.** *Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers*
- C.6.** Animation des groupes de formation
- C.7.** L'éducation ouvrière, référence pour l'éducation des adultes
- C.8.** Formation et mass media
- C.9.** De l'adolescence à la vie adulte
- C.10.** Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation
- C.11.** Autogestion pédagogique
- C.12.** Etude de cas en éducation des adultes
- C.13.** Minorités et mass media
- C.14.** Séminaire de préparation au mémoire
- A.1.** Gestion des systèmes de formation continue et de congé-formation en Europe et en Suisse
- A.2.** *Migration et formation*

Darcy de Oliveira  
*Dominicé/Stroumza*  
Hameline  
Poletti  
Poletti  
Poussièvre  
Stroumza  
Zoller  
Dominicé  
Neri  
Poussièvre  
Stroumza  
Zoller  
Enseignants EDA  
Carton  
Carton

### **CERTIFICAT D – Education spéciale**

- D.1.** Handicap et prévention dans la petite enfance
- D.2.** Intervention précoce en éducation spéciale
- D.3.** Psychopédagogie des moins doués
- D.4.** Déviances comportementales et pratiques éducatives
- D.5.** Délinquance juvénile : théories et pratiques
- D.6.** Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs
- D.7.** Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale
- D.8.** Séminaire d'application des techniques d'observation
- D.9.** Approche socio-éducative des adolescents et des adultes mentalement handicapés
- D.10.** Séminaire de préparation au mémoire
- A.2.** *Migration et formation*
- B.5.** Apports psychanalytiques au champ éducatif
- B.13.** Psychologie sociale de l'échec scolaire

Chatelanat  
Chatelanat  
Massarenti  
Pingeon  
Pingeon  
Pingeon  
Rey-Pinto  
Rey-Pinto  
Vaney  
Enseignants EDS  
Carton  
Cifali  
Perret-Clermont

- E.1. Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée  
E.5. Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention

Allal  
Rieben

#### CERTIFICAT E – Théories et pratiques de l'éducation scolaire

- E.1. Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée  
E.2. Analyse des processus d'enseignement  
E.3. Les partenaires de l'éducation : relation famille-école  
E.4. Processus d'innovation scolaire  
E.5. Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention  
E.6. *Evaluation des réformes et innovations scolaires*  
E.7. Supports et moyens de formation :  
l'audio-visuel à l'école  
E.8. *Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique*  
E.10. Séminaires de recherche (1982-83)  
E.10.2. Analyse des processus d'enseignement  
E.10.3. Relation famille-école  
E.10.7. L'audio-visuel à l'école  
E.11. Séminaire de préparation au mémoire  
B.5. Apports psychanalytiques au champ éducatif  
B.13. Psychologie sociale de l'échec scolaire  
C.3. Philosophie de l'éducation

Allal/  
Huberman

Thollon-Pommerol  
NN

Bayer  
Denis

Thollon-Pommerol  
Enseignants TPES  
Cifali

Perret-Clermont  
Hameline

#### HORS CERTIFICAT

- H.1. La créativité  
H.2. Hygiène mentale  
H.3. Sociologie de l'éducation

Massarenti  
Stucki  
Girod

#### MODALITES DE GESTION DES CERTIFICATS DE DEUXIEME CYCLE (9 UV)

#### CERTIFICAT A (DPSF)

- Pré-requis :* 3 UV à choisir parmi les enseignements III.1. à III.5.  
*Plan d'études :* 6 UV à choisir parmi les enseignements A.1. à A.8.  
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat A.  
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (A.9.).

#### CERTIFICAT B (DPE)

- Pré-requis :* 1 UV, l'enseignement I.2.  
*Plan d'études :* 6 UV à choisir parmi les enseignements B.1. à B.16.  
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat B.  
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (B.17.).

#### CERTIFICAT C (EDA)

- Pré-requis :* 2 UV, les enseignements II.3. et III.7.  
*Plan d'études :* 8 UV selon négociation avec les responsables du certificat, à choisir parmi les enseignements du certificat C.  
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (C.14.).
- Remarques :* Les enseignements C.9. à C.14. ne sont ouverts qu'aux étudiants inscrits au certificat C.  
Les étudiants voulant choisir des UV libres parmi les enseignements du certificat C, mais étant inscrits à un autre certificat de deuxième cycle, doivent satisfaire aux mêmes pré-requis.

#### CERTIFICAT D (EDS)

- Pré-requis :* 2 UV, les enseignements I.1. ou I.5. et II.7.  
*Plan d'études :* 5 UV à choisir parmi les enseignements D.1. à D.9.  
3 UV à choisir parmi les enseignements du certificat D.  
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (D.10.).

#### CERTIFICAT E (TPES)

- Pré-requis :* 2 UV, les enseignements I.6. et II.7.  
*Plan d'études :* 3 UV à choisir parmi les enseignements E.1. à E.5.  
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat E.  
1 UV à choisir parmi les enseignements de didactique du certif. B.  
2 UV à choisir parmi les séminaires de recherche proposés (E.10.).  
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (E.11.).
- Remarques :* Les séminaires de recherche ne sont ouverts qu'aux étudiants inscrits au certificat E. Pour s'inscrire aux séminaires de recherche, il faut suivre les enseignements correspondants.

## 2. ETUDIANTS PREPARANT DES DIPLOMES POST-LICENCE

Un nouveau règlement d'études et un nouveau programme de cours ont été élaborés. Ils entrent en vigueur dès cette année académique 1982-83. Les étudiants déjà inscrits à un diplôme post-llicence avant octobre 1982 (Diplôme d'études avancées, avec ou sans mention) continuent leur programme selon les mêmes modalités.

## A. CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE

Ce diplôme s'adresse aux étudiants inscrits dès octobre 1982. Pour être admis aux études menant à l'obtention d'un certificat de formation continue, le candidat doit avoir une licence universitaire dans un domaine autre que les sciences de l'éducation et pouvoir justifier de trois ans d'activité professionnelle à plein temps (ou l'équivalent à temps partiel, égal ou supérieur au mi-temps).

### MODALITES DE GESTION DES CERTIFICATS DE FORMATION CONTINUE (9 UV)

#### CERTIFICAT A (DPSF)

*Plan d'études :* 6 UV à choisir parmi les enseignements A.1. à A.8.  
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat A.  
1 UV libre de deuxième cycle.

#### CERTIFICAT B (DPE)

*Plan d'études :* 6 UV à choisir parmi les enseignements B.1. à B.16.  
3 UV à choisir parmi les enseignements du certificat B.

#### CERTIFICAT C (EDA)

*Plan d'études :* 2 UV obligatoires, les enseignements II.3. et III.7.  
7 UV selon négociation avec les responsables du certificat, à choisir parmi les enseignements du certificat C.

#### CERTIFICAT D (EDS)

*Plan d'études :* 5 UV à choisir parmi les enseignements D.1. à D.9.  
4 UV à choisir parmi les enseignements du certificat D.

#### CERTIFICAT E (TPES)

*Plan d'études :* 3 UV à choisir parmi les enseignements E.1. à E.5.  
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat E.  
1 UV à choisir parmi les enseignements de didactique du certif. B.  
2 UV à choisir parmi les séminaires de recherche proposés (E.10.).  
1 UV libre de deuxième cycle.

## B. DIPLOMES DE SPECIALISATION

Ces diplômes étant actuellement en restructuration, aucune nouvelle inscription ne sera enregistrée en 1982-83.

## 3. ETUDIANTS PREPARANT UN DOCTORAT

Les étudiants licenciés désirant s'inscrire en vue d'un doctorat sont tenus de suivre trois enseignements — ou d'effectuer trois travaux de recherche indépendants — au minimum, qui valent 3 UV pour autant que les examens en soient réussis. Le choix de ces unités de valeur est fait en accord avec le conseiller, membre du corps professoral de la section, chargé d'orienter le candidat et en principe de le suivre ultérieurement dans la rédaction de son projet de thèse. Les UV requises seraient conçues dans la perspective de la formulation d'un projet de thèse et des moyens requis par ce projet : cours donnés dans la section, cours offerts dans la faculté ou dans une autre faculté, projet indépendant. Le choix de ces UV faciliterait en outre la constitution d'une commission de thèse.

Des équivalences et des dérogations pourraient être accordées par le conseiller après examen approfondi de la formation et de l'expérience professionnelle antérieure du candidat. L'obtention de ces UV donne le droit au candidat de présenter un projet de thèse dans les termes prévus par le règlement de doctorat.

## 4. COURS DESTINES AUX CANDIDATS A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (Divisions élémentaire et moyenne)

*L'intitulé des cours est mentionné, avec le nom des enseignants et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours porté au Catalogue des cours, chapitre IV de cette brochure.*

Programme des candidats pendant leur deuxième année de formation :

- |  |           |
|--|-----------|
| a) Trois enseignements obligatoires :                        | Huberman  |
| I.6. Pédagogie générale                                      |           |
| III.4. Education et société :                                | Hutmacher |
| approche sociologique et historique                          |           |
| choix entre :  |           |
| II.2. Développement, éducation et relations intersubjectives | Cifali    |
| ou   |           |
| II.7. Développement de l'enfant et processus d'apprentissage | Rieben    |

- b) Quatre enseignements à choisir parmi les cours du premier cycle de la licence (y compris les cours II.2. et II.7.).
- c) Deux séminaires obligatoires :
  - Séminaire du journal
  - Séminaire de recherche (choix parmi les séminaires annoncés à la séance d'information, voir ci-dessous).

**Remarques :**

Les candidats seront convoqués à une séance d'information pendant la semaine qui précède la rentrée universitaire. Ils recevront à cette séance : les feuilles d'inscription aux cours, des informations concernant les séminaires de recherche organisés à leur intention, un document indiquant les dispositions réglementaires qui les concernent.

Huberman

## 5. COURS DESTINÉS AUX ENSEIGNANTS ET AUX CADRES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

*L'intitulé des cours est mentionné, avec le nom des enseignants et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours au Catalogue des cours, chapitre IV de cette brochure.*

*Remarque : Les cours indiqués en italique ne seront pas donnés en 1982-83.*

II.1.	Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation	Allal
E.6.	<i>Evaluation des réformes et innovations scolaires</i>	Allal/Huberman
E.2.	Analyse des processus d'enseignement	Bayer
I.2.	Théories du langage et éducation	Bronckart
B.2.	Didactique de la langue : séminaire de recherche	Bronckart
III.1.	Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives	Carton
III.2.	Education comparée : introduction à une méthode contextuelle	Furter
A.6.	Education comparée : la problématique régionale	Furter
B.10.	Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences	Giordan
C.3.	Philosophie de l'éducation	Hameline
III.3.	Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation	Hanhart
II.4.	Pédagogie expérimentale	Massarenti
B.14.	<i>Séminaires et travaux dirigés en psychologie sociale de l'éducation</i>	Perret-Clermont
III.5.	Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse	Poglia

## IV. CATALOGUE DES COURS

La liste des cours est donnée selon l'ordre alphabétique du nom des enseignants. Pour chaque cours, le code qui précède se réfère au nouveau plan d'études; le code qui suit, entre parenthèses, indique domaine et niveau selon l'ancien plan d'études.

**IMPORTANT**

*Les prérequis qui sont indiqués pour certains cours ne concernent que les étudiants de l'ancien plan d'études.*

Mme ALLAL

**E 1 Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée (C II)**

2 h. de cours-séminaire

jeudi 14-16 h.

Examen des justifications, d'ordre psychopédagogique et socioculturel, des stratégies de pédagogie différenciée applicables au niveau de la scolarité obligatoire. Analyse critique de différentes approches pédagogiques — enseignement programmé, pédagogie de maîtrise, situations de découverte et de résolution de problèmes, jeux et simulations — du point de vue des processus d'apprentissage et d'évaluation (ou d'autoévaluation) mis en œuvre. Confrontation entre cadres théoriques constitués (à orientation behavioriste et constructiviste) et théories "intuitives" sous-jacentes aux pratiques pédagogiques.

Mme ALLAL

**II 1 Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation (D II)**

2 h. de cours

jeudi 10-12 h.

*Pré-requis : un an de pratique dans le domaine de l'éducation ou I 6 — Pédagogie générale.*

Finalités et fonctions de l'évaluation (évaluation formative, sommative, pronostique) et cadres de référence correspondants. Rôle de l'évaluation dans la régulation et la différenciation des processus de formation. Elaboration des objectifs pédagogiques. Principes de construction et d'exploitation de différents instruments d'évaluation (contrôles écrits, échelles d'appréciation, grilles d'observation, questionnaires). Perspectives nouvelles d'évaluation, d'autoévaluation et d'évaluation mutuelle.

**E 6 Evaluation des réformes et innovations scolaires (D II)**

2 h. de cours-séminaire

Ce cours ne sera pas donné en 1982-83.

M. BAYER

**E 2 Analyse des processus d'enseignement (C II)**

Semestre d'hiver : 2 h. de cours-séminaire

Semestre d'été : 2 h. de travaux pratiques

jeudi 10-12 h.

*Pré-requis* : une année d'études universitaires.

Présentation des problèmes et des applications de l'analyse des processus d'enseignement. Présentation de quelques techniques d'observation systématique des interactions pédagogiques. Exercices (il faut prévoir quelque 10 heures d'observation dans les classes, réparties sur l'année) d'observation et d'analyse dans le cadre de recherches en cours.

M. BAYER

**E 10 2 Séminaire de recherche : analyse des processus d'enseignement (C II)**

2 h. de séminaire

horaire à fixer

*Pré- ou co-requis* : E 2 – Analyse des processus d'enseignement.

Par la collaboration active à une recherche en cours, ce séminaire propose l'étude approfondie d'un problème d'analyse des processus d'enseignement. La collaboration attendue devrait permettre à l'étudiant de suivre les principales étapes d'un travail de recherche : état de la question et hypothèses, mise au point des procédures et du plan d'observation, recueil (chaque étudiant inscrit devra assurer quelque dix heures, réparties sur l'année, d'observation dans les classes) et traitement des données, conclusions.

M. BAYER

**I 1 Démarches de recherche en éducation (D II)**

2 h. de cours

vendredi 10-12 h.

*Pré-requis* : une année d'études universitaires.

La recherche en éducation : domaines et méthodes. Examen des démarches fondamentales de la recherche scientifique. Méthodologie de l'observation. Introduction aux instruments d'observation et de mesure en éducation. Les schémas de recherche. Introduction aux plans expérimentaux et aux plans d'enquêtes.

T.P. : Analyse critique de recherches publiées.

M. BRONCKART

**I 2 Théories du langage et éducation (C II)**

2 h. de cours-séminaire

jeudi 14-16 h.

Présentation critique de quelques-unes des théories du langage qui exercent actuellement une influence déterminante, notamment au niveau de la rénovation des programmes d'enseignement de la langue maternelle : théorie du signe, grammaires structuralistes et génératives, théories de l'énonciation et perspectives textuelles.

M. BRONCKART

**B 1 Didactique de la langue : initiation (C I)**

2 h. de cours-séminaire

jeudi 17-18 h.

Analyse des trois niveaux de problèmes posés par la didactique des langues :

- le fonctionnement de la langue et son acquisition (mise en évidence des procédures utilisées par les enfants de 3 à 15 ans pour comprendre et produire différentes structures de la langue);
- la connaissance de la langue (au sens de théorie explicite ou grammaire);
- les normes ou valorisations appliquées par la société à certains modes de fonctionnement ou à certaines formes de connaissance.

M. BRONCKART

**B 2 Didactique de la langue : séminaire de recherche (C II)**

2 h. de séminaire

mardi 16-18 h.

*Pré-requis* : B 1 – Didactique de la langue : initiation, I 2 – Théories du langage et éducation.

Etude de textes, oraux ou écrits, produits par des adultes ou des enfants en situation scolaire. Contribution à l'élaboration d'une grille d'analyse et utilisation des instruments existants pour tenter d'aborder des questions de didactique des langues, telles que :

- le choix d'une consigne appropriée pour la production d'un texte;
- l'analyse des "fautes" dans une rédaction ou une dissertation;
- la cohérence et la cohésion du texte.

M. BRUN

**B 3 Didactique des mathématiques (C II)**

2 h. de cours-séminaire

mardi 18-20 h.

*Pré-requis* : une introduction à la psychologie génétique.

Etude des rapports entre la pédagogie des mathématiques et la psychologie génétique. Problématique de la didactique théorique et expérimentale. Présentation de recherches sur l'acquisition de notions mathématiques élémentaires. Observation et analyse d'activités en situation d'enseignement. Analyse de moyens d'enseignement.

## M. BRUN

### B 4 Séminaire de recherche en didactique des mathématiques I (C II)

2 h. de séminaire-travaux pratiques

jeudi 10-12 h.

*Pré-requis : B 3 – Didactique des mathématiques; ou*

*B 7 – Les mathématiques à l'école; ou*

*B 14 – Séminaire et travaux dirigés de recherche en psychologie sociale de l'éducation.*

Ce séminaire a pour objectif d'introduire à la recherche en didactique des mathématiques. Il sera organisé par thèmes, avec des travaux sur le terrain (enseignement primaire).

Le thème de l'année sera celui de l'usage que font les élèves des représentations symboliques dans des situations de résolution de problèmes.

## M. CARTON

### III 1 Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives (B II)

2 h. de cours-séminaire

mardi 10-12 h.

Etude des structures de pouvoir, des modes de fonctionnement et des processus de prise de décision dans les organisations éducatives (écoles, systèmes de formation continue ou informelle).

Deux approches seront proposées : l'analyse systémique et l'analyse institutionnelle permettant d'aborder les dimensions bureaucratiques et technocratiques des organisations. La participation sera envisagée comme moyen de parer aux dysfonctionnements dans les organisations.

Mise en lumière de la complémentarité entre autogestion et planification, découlant de l'approche institutionnelle.

## M. CARTON

### A 2 Migration et formation (B II)

2 h. de cours-séminaire

*Ce cours ne sera pas donné en 1982-83.*

## M. CARTON

### A 3 Ecole et participation (B II)

2 h. de cours-séminaire

jeudi 14-16 h.

Description de différents modes de gestion participative de l'école mis sur pied dans quelques institutions suisses ou éventuellement étrangères; l'accent sera mis sur l'espace laissé aux parents, leurs rôles et leurs fonctions.

Le but de cette analyse est d'identifier des modèles de gestion participative, d'en faire apparaître les déterminants contextuels, la signification sociale et l'impact au niveau pédagogique.

## M. CARTON

### A 1 Gestion des systèmes de formation continue et de congé-formation en Europe et en Suisse (B II)

2 h. de cours-séminaire

mardi 14-16 h.

*Co-requis : III 7 – Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes.*

L'analyse de quelques études de cas permettra de mettre en évidence les paramètres pertinents quant à la mise sur pied de la formation continue dans les organisations, les administrations et les entreprises, en faisant référence aux modes de gestion et d'organisation du travail, l'analyse des conditions de négociation de la formation continue (par ex. le congé-formation) entre les partenaires concernés (patronat, syndicats, Etat) et des concepts de formation continue sous-jacents à la pratique de ces partenaires. Référence sera faite aux systèmes de formation continue en France, Italie, Allemagne et Suisse.

## Mme CHATELANAT

### D 1 Handicap et prévention dans la petite enfance (A II)

2 h. de cours-séminaire

jeudi 17.30-19 h.

– Etude de problèmes posés par des mesures de prévention (illustrés, notamment, par l'exemple de la prévention prénatale), de dépistage et de diagnostic de bébés à hauts risques et des jeunes enfants handicapés mentaux. Analyse de facteurs de risques.

– Un certain nombre de thèmes particuliers (par exemple : santé des femmes et handicap, classe sociale et handicap, diagnostic pré-natal, séparation mère-enfant, prévention du handicap socio-culturel, etc.) seront étudiés dans des séquences qui comportent : l'étude de textes, travail en sous-groupe, apport d'un intervenant extérieur et/ou d'un document audio-visuel et élaboration d'une synthèse des éléments abordés.

## Mme CHATELANAT

### D 2 Intervention précoce en éducation spéciale (C II)

2 h. de cours-séminaire

jeudi 10-12 h.

– Fondements théoriques de l'intervention précoce en éducation spéciale et réflexions nécessaires avant la mise sur pied d'un programme d'intervention précoce.

– Analyse de différents modèles d'organisation de l'intervention précoce et du contenu de programmes éducatifs spécifiques, ainsi que de l'évaluation de ces mesures.

Un accent particulier sera mis sur les programmes éducatifs élaborés à l'intention des bébés à hauts risques et des jeunes enfants handicapés mentaux. Dans ce contexte, des aspects particuliers seront soulignés, tels que le rôle des parents dans le processus éducatif de l'éducation intégrée au niveau préscolaire.

Mme CIFALI

**B 5 Apports psychanalytiques au champ éducatif (A II)**

2 h. de cours-séminaire

jeudi 12-14 h.

En 1909, Freud écrivait à Jung : "Les instituteurs devraient tous connaître nos affaires, déjà pour l'enfant sain !" Connaître les affaires psychanalytiques pour un enseignant, qu'est-ce à dire ? Dans le présent et le passé d'un tel apport au champ de l'éducation, les difficultés, les espoirs et les impasses ne manqueraient point, tournant autour d'une principale interrogation : quelle est en fin de compte la place de l'investigation psychanalytique et de ses concepts parmi les autres sciences humaines ? Qu'a-t-elle à promouvoir dans la pratique éducative ? Ce sont là des questions qui mettent en jeu l'originalité de cet apport : le savoir psychanalytique est-il simplement un savoir de plus dans cette quête d'une compréhension sur l'enfant ? Peut-il être appris de la même manière que les résultats des autres sciences ?

*Ce cours ne peut pas être suivi en même temps que II 2 – Développement, éducation et relations intersubjectives.*

Mme CIFALI

**II 2 Développement, éducation et relations intersubjectives (A I)**

2 h. de cours

jeudi 8-10 h.

Dès sa fondation à Genève, en 1912, l'Institut Jean-Jacques Rousseau contribue à la diffusion des savoirs théoriques pour améliorer une pratique enseignante. Dans le concert des théories, celles qui mettent l'accent sur l'*affectivité* ont leur part. Elles posent des interrogations particulières : comment arrive-t-on à ne pas comprendre l'autre, l'*Enfant* ? Quel amour et quelle haine se logent à l'intérieur d'une relation pédagogique ? Que se passe-t-il sur la scène de l'imaginaire pour que soit inhibé ou dynamisé l'éveil d'un rapport intelligent au monde ?

Une part importante du rôle de l'éducateur est d'enseigner, alors quelle peut être sa place dans le contexte de ces autres interrogations ? Elaborer des solutions, défaire des situations nouées, déplacer les questions, préserver la dynamique d'une démarche par une recherche personnelle et une confrontation aux théories élaborées, tel est l'enjeu de la rencontre de ce cours.

*Ce cours ne peut pas être suivi en même temps que B 5 – Apports psychanalytiques au champ éducatif.*

Mme CIFALI

**B 6 Séminaire de recherche : apports psychanalytiques au champ éducatif (A II)**

2 h. de séminaire

*Pré-requis : B 5 – Apports psychanalytiques au champ éducatif.*

*Ce séminaire ne sera pas donné en 1982-83.*

M. CONNE

**B 7 Les mathématiques à l'école (C II)**

2 h. de cours-séminaire

vendredi 11-13 h.

Cours concernant plus particulièrement l'école primaire, centré sur l'analyse des manuels scolaires. Par le biais de cette analyse, on tentera d'aborder la question suivante : qu'enseigne-t-on sous le vocable mathématique ? Je proposerai aux participants de faire l'étude précise, voire même tatillonne de tous les moyens auxquels les auteurs de manuel ont recours pour faire faire les "jeux, activités, exercices" qu'ils proposent comme apprentissage des mathématiques.

On pourra alors aborder le thème de la transposition didactique. Ce cours s'adresse à tous les étudiants pour peu qu'ils soient d'accord d'investir dans une réflexion sur les mathématiques.

M. CONNE

**B 8 Séminaire de recherche en didactique des mathématique II (C II)**

2 h. de séminaire-travaux pratiques

jeudi 10-12 h.

*Pré-requis : B 7 – Les mathématiques à l'école.*

Ce séminaire a pour objectif d'introduire à la recherche en didactique des mathématiques. Il sera organisé par thèmes avec travaux sur le terrain (enseignement secondaire). Le thème de l'année sera celui de l'usage que font les élèves des représentations symboliques dans la résolution d'équations numériques ou littérales et de traitement "par l'algèbre" de problèmes d'arithmétique.

Mme DARCY DE OLIVEIRA

**I 3 Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes (B II)**

2 h. de cours-séminaire

mardi 14-16 h.

Education et transformation des rôles sociaux des hommes et des femmes.

Contradictions entre la socialisation de la petite fille et l'expérience quotidienne de la femme adulte.

Formation des adultes en faveur des publics féminins.

Formation et travail : quelle relation ?

Mme DARCY DE OLIVEIRA

**C 1 Les femmes et la formation : séminaire de recherche (B II)**

2 h. de séminaire

mardi 8-10 h.

*Pré-requis : I 3 – Problèmes posés par la transformation du rôle social des femmes.*

Le rapport au savoir, à la parole, à l'écriture. La participation croissante des femmes dans les lieux de transmission et d'élaboration du savoir révèle des ambivalences chez les femmes par rapport aux contenus véhiculés. Ce rapport trouble au savoir,

qui se manifeste dans la parole et dans l'écriture, est-il la séquelle d'une longue absence de ces lieux ou l'apparition d'une nouvelle approche de l'objet de la connaissance.

Mme DENIS-PRINZHORN

**E 3 Les partenaires de l'éducation : relation famille-école (C II)**

2 h. de cours-séminaire

lundi 17-19 h.

Les aspects théoriques seront traités en alternance avec un travail plus pratique de formation sur la base d'études de cas, d'analyses de documents audio-visuels, d'exposés d'expériences personnelles. Cette formation portera sur la relation des enseignants avec les parents (aspects institutionnels, représentations et attitudes). Elle visera également une meilleure compréhension de la dynamique familiale, de la place qu'y occupe l'enfant et de ses prolongements scolaires.

Mme DENIS-PRINZHORN

**E 10 3 Séminaire de recherche : relation famille-école (C II)**

2 h. de cours-séminaire

mardi 17-19 h.

*Pré- ou co-requis : E 3 – Les partenaires de l'éducation : relation famille-école.*

Les étudiants participeront à une recherche en cours (les perceptions qu'ont les parents de l'école), ainsi qu'au développement de nouvelles pistes de recherche dans le domaine.

Sur le plan méthodologique, le séminaire constituera une introduction à l'analyse d'un matériel verbal (documents, entretiens, questionnaire, etc.), basée essentiellement sur l'approche de M.-C. D'Unrug, *Analyse de contenu et acte de parole*, Paris, Delarge, 1974.

M. DOISE

**K 2 L'explication en psychologie sociale (B II)**

2 h. de cours

horaire à fixer

Les différents niveaux d'analyse pratiqués par les psychologues sociaux sont décrits ainsi que leurs articulations, dans les études sur l'intelligence, sur l'influence sociale et sur les relations entre groupes. L'apport spécifique de l'expérimentation à la psychologie sociale est discuté et il est démontré comment les sociologues procèdent eux aussi à des articulations d'analyse de nature psychosociologique.

M. DOMINICE

**C 9 De l'adolescence à la vie adulte (A II)**

2 h. de séminaire

vendredi 10-12 h.

*Pré-requis : II 3 – Approche psychosociologique de l'éducation des adultes,  
III 7 – Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes.*

Ce séminaire est centré sur l'examen des processus de formation et de connaissance qui caractérisent, notamment, le passage de l'adolescence à la vie adulte. La méthode d'analyse proposée est celle de la "biographie éducative", présentée et discutée en début d'année à l'aide de textes théoriques et de recherches contemporaines. Puis, les participants élaborent leur propre "biographie éducative", le semestre d'été étant consacré à l'analyse du contenu du matériel qui en résulte.

M. DOMINICE

**II 3 Approche psychosociologique de l'éducation des adultes (B II)**

2 h. de cours-séminaire

jeudi 14-16 h.

Education permanente et éducation des adultes : historique, projets éducatifs et stratégies de formation. La notion d'adulte : cycles de vie, rôles sociaux et développement psychologique (affectif et cognitif). Les caractéristiques psychosociologiques des lieux et des programmes éducatifs contribuant à la formation des adultes : demandes, formateurs, participation. Les expériences vécues dans ce cours ainsi que la pratique des participants en milieu adulte fournissent le contexte de la réflexion proposée et des travaux élaborés, individuellement ou en groupe, au cours du semestre d'été.

*M. DOMINICE et M. STROUMZA*

**C 2 Evaluation et éducation des adultes (D II)**

2 h de cours-séminaire

*Pré-requis : II 3 – Approche psychosociologique de l'éducation des adultes,  
III 7 – Approche politique et socio-économique de l'éducation  
des adultes.*

*Ce cours ne sera pas donné en 1982-83.*

**ENSEIGNANTS EDS**

**III 8 Conditions handicapantes et intégration (B I)**

2 h. de cours-séminaire

*Ce cours ne sera pas donné en 1982-83.*

M. FURTER

**III 2 Education comparée : introduction à une méthode contextuelle (B I)**

2 h. de cours

lundi 18-20 h.

Ce cours cherche à identifier les principaux facteurs internationaux et nationaux qui expliquent les convergences et les différences de nombreux "systèmes" éducatifs. La démarche devrait amener les participants à mieux se distancer de ce qui leur est familier, c'est-à-dire à sortir de leur ethno-centrisme. Le cours leur permettra par ailleurs de s'initier aux enjeux théoriques et pratiques sous-tendant une méthode de diagnostic. Elle conduira en particulier à examiner les tensions entre les offres

du "système" éducatif et les demandes de formation des différents groupes existant dans un contexte donné.

#### M. FURTER

##### A 6 Education comparée : la problématique régionale (B II)

2 h. de cours-séminaire

*Pré- ou co-requis : Trois enseignements parmi III 1 à III 5.*

*Ce cours est donné en alternance avec le cours A 4.*

*Ce cours ne sera pas donné en 1982-83.*

#### M. FURTER

##### A 4 Planification de l'éducation : les fonctions de la formation dans les projets de développement régional (D II)

2 h. de cours-séminaire

jeudi 8-10 h.

*Pré-requis : Trois enseignements parmi III 1 à III 5.*

*Ce cours est donné en alternance avec le cours A 6.*

Les méthodes et les modèles qu'utilisent habituellement les planificateurs induisent à négliger les disparités entre régions, ce qui conduit à ignorer leurs demandes en formation spécifique. Pourtant, l'analyse de différents exemples concrets de planification régionale permettra de voir comment des mouvements régionaux ont pu infléchir ces conceptions de planification. On examinera d'une part si les mesures de régionalisation de l'éducation favorisent la participation des populations à la résolution des problèmes nés de leur projet de développement régional; d'autre part si la déconcentration et la décentralisation des interventions facilitent l'intégration de l'éducation au développement culturel régional.

#### M. FURTER

##### A 5 Le rôle des représentations du contexte dans les réformes éducatives (B II)

2 h. de cours-séminaire

lundi 10-12 h. (IUED)

*Pré-requis : III 2 – Education comparée : Introduction à une méthode contextuelle.*

Il s'agira d'abord d'élaborer un cadre théorique afin de préciser les rapports de la réflexion critique, de la pensée idéologique et de l'activité d'imagination dans les pratiques de formation et la justification de leur développement. La dimension historique de cette problématique sera examinée à partir de quelques cas significatifs de réformes ou de mouvements de rénovation éducatives, choisis par les participants. Une attention particulière sera apportée à l'étude de l'interférence entre théorie et pratique dans des situations "révolutionnaires" du passé et du présent. Enfin, une place importante sera faite à l'analyse de l'inspiration utopique et de la fonction idéologique dans l'élaboration de modèles éducatifs alternatifs, dans l'application de la prospective et de la futurologie, dans les méthodes de

planification de l'éducation et dans les mouvements de contestation contemporains.

#### M. GIORDAN

##### B 9 Didactique et épistémologie des sciences : initiation (C I)

2 h. de séminaire-travaux pratiques

mercredi 9-11 h.

Ce séminaire a pour objectif une première approche avec les divers problèmes posés par la pédagogie des sciences dans la scolarité primaire et secondaire. Il aura pour souci de promouvoir une autre éducation scientifique, basée non pas sur un ensemble "fini" de connaissances jugées nécessaires, mais sur le développement d'une attitude scientifique et l'appropriation par construction des outils d'investigation (démarches, concepts de base).

Dans ce contexte un certain nombre de points seront abordés : les objectifs, le rôle du maître, la place du travail de groupe et le rôle des aides didactiques.

A propos de ces différents points, il sera discuté un certain nombre de solutions possibles en s'appuyant sur l'effort des différentes innovations déjà réalisées.

Ce cours s'adresse aux enseignants ou futurs enseignants des sciences ainsi qu'aux étudiants des différentes branches scientifiques et techniques.

#### M. GIORDAN

##### B 10 Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences (C II)

2 h. de séminaire-travaux pratiques

mardi 17-19 h.

*Pré- ou co-requis : B 9 – Didactique et épistémologie des sciences : initiation, ou B 12 – Didactiques des sciences : l'expérimentation et son exploitation.*

Ce séminaire est conçu comme un lieu de rencontre et de confrontation de différents travaux de recherche, de réflexion ou d'innovation dans le domaine de l'éducation aux sciences physiques ou naturelles.

Les réunions porteront alternativement sur la présentation de travaux réalisés dans le domaine de la didactique des disciplines scientifiques, ou dépendant des disciplines fondamentales (psychologie, sociologie, épistémologie, histoire des sciences) mais pouvant avoir un impact sur la recherche en éducation des sciences.

Elles se centreront plus particulièrement cette année sur l'approche des processus d'apprentissage et plus précisément sur la construction des concepts. Des implications pédagogiques en seront tirées pour les divers niveaux d'enseignement. Un programme complet des intervenants sera affiché à la rentrée.

#### M. GIORDAN

##### B 11 Education relative à l'environnement (C II)

2 h. de séminaire

*En alternance avec B 9 – Didactique et épistémologie des sciences : initiation.*

*Ce cours ne sera pas donné en 1982-83.*

**M. GIORDAN**

**I 9 Biologie et éducation (C I)**

**2 h. de cours**

*Ce cours ne sera pas donné en 1982-83.*

**M. GIOVANNINI**

**A 7 Education et politiques économiques (B II)**

**2 h. de séminaire**

**jeudi 13-15 h.**

Ce séminaire abordera des problèmes économiques de l'éducation. Un choix sera effectué parmi les thèmes suivants, en tenant compte des désirs des participants :

- concepts économiques, étude et critique;
- développement économique et besoins en éducation-formation; formation et marché du travail, effets d'entraînement de la formation;
- objectifs de la politique économique nationale et planification de l'éducation;
- répartition des revenus et éducation;
- le rôle de l'Etat dans le financement et la gestion de l'éducation et de la recherche;
- l'investissement dans l'homme et la mise en valeur sélective de toutes les ressources disponibles (politique de répartition des revenus, besoins, mesures incitatives, etc.).

Le but de ce séminaire est de familiariser des spécialistes de l'éducation avec les problèmes macro-économiques auxquels ils seront confrontés.

**M. GIROD (SES)**

**H 3 Sociologie de l'éducation (B I)**

**2 h. de cours-séminaire**

**lundi 17-19 h. (SES)**

Ce cours se propose de mettre en évidence, à travers l'évolution des recherches et théories sociologiques, le rôle de l'école en tant qu'institution sociale atténuant ou accentuant les inégalités.

- a) Point de vue des fondateurs des idéologies modernes (libéralisme et socialisme) et des classiques de la pédagogie sur le rôle de l'école (Claparède, Dewey, etc.).
- b) Approche des sociologues contemporains :
  - L'inégalité face à l'école : les recherches sociologiques font apparaître un lien entre l'origine sociale et l'orientation scolaire.
  - L'effet des études sur la carrière de l'adulte : relations entre niveau d'instruction, situation socio-professionnelle et mobilité sociale. Problème de l'insertion professionnelle des jeunes.

**M. GOY**

**B 12 Didactique des sciences :**

**l'expérimentation et son exploitation (C II)**

**2 h. de cours-séminaire**

**lundi 13-15 h.**

1. Ensemble d'expériences élémentaires de physique, de chimie et biologie effectuées par les étudiants. Ces expériences seront placées dans le contexte du programme d'enseignement des sciences au niveau du programme des écoles romandes. Elles conduiront à une extension de la notion d'"environnement".

2. Prospective dans les domaines des sciences fondamentales et technologiques.

Organisation de visites dans des laboratoires de recherche fondamentale et de technologie. Prise de conscience des évolutions futures possibles et prévision des impacts sur notre société, en particulier dans le domaine pédagogique.

**M. HAMELINE**

**I 4 Histoire des idées pédagogiques (B I)**

**2 h. de cours-séminaire**

**jeudi 16-18 h.**

L'acquisition de l'autonomie par les éducables constitue l'un des buts généralement assignés à l'éducation scolaire la plus contemporaine. Le thème fait "moderne". Il l'est effectivement, mais en ce sens qu'il nous renvoie à la manifestation de la condition moderne dans la culture. Ainsi, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les fondateurs des écoles "industrielles" confient à l'éducation le soin de rendre plus "autonomes" les enfants de la campagne que les fabriques embauchent... Un siècle plus tard, les "pionniers" de l'Education nouvelle puis de l'Ecole active (Dewey, Badley, Lietz, Demolins, Ferrière, etc.) reprendront le même thème, centré cette fois sur l'"enfant" et son devenir, mais non sans le rapporter au devenir "moderne" de l'adulte dans une société dont on souligne, à cette époque déjà, le caractère "mutant".

**M. HAMELINE**

**C 3 Philosophie de l'éducation (B II)**

**2 h. de cours-séminaire**

**lundi 17-19 h.**

"Dis-moi les images qui te hantent, et je te dirai ce que tu penses..." Le discours sur l'éducation est un terrain privilégié pour l'exercice de la métaphore. Chercher pourquoi, constater, par exemple, que l'alternative proposée par les courants de l'Education nouvelle, s'illustre peut-être en priorité par des changements dans la métaphore éducative. L'éducateur est-il un jardinier qui prépare le terreau ou un potier qui façonne la glaise ? questions naïves ? Mais "scientifiques" et "ingénieurs" de l'éducation sont, aussi, porteurs d'image... Entre mythe et fantasme, l'imaginaire éducatif demeure le vivier de la pensée pédagogique.

M. HANDLEY en coll. avec M. PINI

**I 5 Apports et limites des méthodes quantitatives en éducation (D I)**

2 h. de cours

mardi 10-12 h.

Ce cours présentera une vue d'ensemble des méthodes quantitatives utilisées pour l'analyse des données dans les sciences de l'éducation. En abordant les démarches fondamentales de description et d'inférence statistiques, applicables aux objets d'étude des sciences de l'éducation, il mettra en évidence leurs apports et limites respectifs.

M. HANHART

**III 3 Economie et éducation :  
coûts et financement des systèmes de formation (B II)**

2 h. de cours-séminaire

lundi 14-16 h.

"L'éducation n'a pas de prix !" Affirmation acceptable si l'on se réfère à l'importance que l'individu ou la collectivité accordent au phénomène éducatif. Argument réfutable lorsque l'on mesure les ressources humaines et matérielles engagées dans la formation. L'importance des dépenses consenties en faveur de la formation conduit financeurs, administrateurs et bénéficiaires à se pencher sur l'efficacité économique des systèmes de formation; quant aux éducateurs, ils demeurent souvent à l'écart de ce débat, faute de maîtriser les tenants et aboutissants des arguments invoqués. Le cours-séminaire poursuivra les objectifs suivants :

- explication de quelques concepts économiques applicables aux systèmes de formation;
- analyse micro-économique du fonctionnement des systèmes de formation.

L'enseignement, complété par des exemples pratiques et par des études de cas, portera sur l'analyse des dépenses éducatives, les modes de financement, l'efficacité interne dans l'utilisation des facteurs de production, le calcul des coûts et une introduction à l'analyse coûts-avantages.

M. HUBERMAN

**I 6 Pédagogie générale (B I)**

2 h. de cours

lundi 10-12 h.

Cours à thèmes intégrant les apports à l'éducation des théories sociologiques et psychologiques. Thèmes traités en 1982-83 : objectifs instrumentaux et expressifs, déterminants de la réussite et de l'échec scolaires, conduites de l'enseignant par rapport à l'apprentissage des élèves.

M. HUBERMAN

**E 4 Processus d'innovation scolaire (C II)**

2 h. de cours-séminaire

jeudi 16-18 h.

*Pré-requis : I 6 – Pédagogie générale.*

Analyse "dynamique" des mécanismes organisationnels et interpersonnels et de leur influence sur les tentatives d'innovation éducationnelle. Etudes des cadres théoriques appropriés et des recherches empiriques récentes.

Chaque participant aura à élaborer, exécuter et analyser de près un projet de micro-innovation au sein de l'établissement dans lequel il travaille.

*M. HUBERMAN et Mme ALLAL*

**E 6 Evaluation des réformes et innovations scolaires (D II)**

2 h. de cours-séminaire

*Ce cours ne sera pas donné en 1982-83.*

M. HUTMACHER

**A 9 Séminaire d'encadrement méthodologique  
de la subdivision DPSF (D II)**

2 h. de séminaire, conférences, travaux pratiques

mercredi 8-10 h.

Cet enseignement s'adresse aux étudiants avancés en train de préparer un mémoire de licence.

Techniques d'investigation en sciences sociales.

Introduction à un choix d'options méthodologiques en sciences sociales, en rapport avec des recherches conduites par des chercheurs genevois et romands.

L'évaluation portant sur une application limitée d'une méthode, dans le cadre d'un petit projet, se fera, en principe, en octobre 1983.

M. HUTMACHER

**III 4 Education et société : Approche sociologique et historique (B II)**

2 h. de cours et 1 h. de travaux pratiques ( facultatifs )

mardi 17-19 h.

Objectifs :

- Initier les étudiants à la démarche sociologique en référence spécifique à l'éducation. Au cours d'une première étape, il s'agit de fonder cette démarche anthropologiquement et épistémologiquement. On se concentrera par la suite sur la genèse des représentations, normes, valeurs, modèles et projets qui informent et guident les pratiques dans le champ éducatif et notamment dans les organisations éducatives. On saisira ainsi ces représentations, normes, etc., comme le produit de rapports sociaux identifiables entre groupes et classes sociales engagés dans le processus historique de production de la société moderne et donc dans une large mesure comme solidaire des structures et du fonctionnement de cette société.

- Initier les étudiants à une compréhension critique du contexte social dans lequel s'inscrivent les pratiques éducatives.

M. MASSARENTI

**D 3 Psycho-pédagogie des moins doués (C II)**

2 h. de cours-séminaire jeudi 10-12 h.

Problématique sur les difficultés de tous ordres que rencontrent et éprouvent les moins doués. Passage en revue des incidences pratiques qui découlent des difficultés enregistrées, tant sur le plan des méthodes d'enseignement que sur celui du matériel à créer.

M. MASSARENTI

**H 1 La créativité (A II)**

2 h. de cours-séminaire et 1 h. de travaux pratiques (facultatif) jeudi 14-16 h.

Etude des recherches anglo-saxonnes et françaises confrontées à nos propres investigations dans le domaine. Discussion et description des voies qui s'ouvrent tant sur l'aspect de la "créativité-plan" que celui de la "créativité-spirale".

Le cours n'est pas un cours de formation à la créativité, mais une approche théorique du phénomène et de certaines implications pédagogiques (pédagogie de la créativité, créativité verbale, artistique, scientifique, communication, etc.).

Le séminaire est destiné à des exercices pratiques ou d'application.

M. MASSARENTI

**II 4 Pédagogie expérimentale (D I)**

2 h. de cours et 1 h. de travaux pratiques (facultatif) mercredi 10-12 h.

Rôle, méthodes et outils de la pédagogie expérimentale. Applications pratiques, en particulier dans le domaine de l'évaluation et de la docimologie. Le cours englobe également les notions de schémas expérimentaux, l'information et son traitement, la critique et la correction des instruments utilisés.

M. NERI

**C 10 Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation (C II)**

2 h. de séminaire mardi 14-16 h. (6 Candolle)

*Pré-requis : C 7 – L'éducation ouvrière, référence pour l'éducation des adultes.*

La formation culturelle des travailleurs immigrés : buts, moyens, problèmes.

Alphabétisation en milieu ouvrier et culture analphabète.

Réflexion théorique à partir d'expériences locales.

Mme PERRET-CLERMONT

**B 13 Psychologie sociale de l'échec scolaire (B II)**

2 h. de cours-séminaire

jeudi 12-14 h.

*Pré-requis : C 2 – Evaluation et éducation des adultes,*

*C 7 – L'éducation ouvrière, référence pour l'éducation des adultes.*

Dans le cadre d'une approche pédagogique générale, présentation de contributions spécifiques de la psychologie sociale à la problématique de l'échec scolaire. Le cours abordera notamment : l'étude des mécanismes sociaux en jeu dans le développement cognitif et l'intégration scolaire et sociale de l'élève; les modalités et les conséquences de l'interaction enseignant-enseigné; une approche psycho-sociologique des théories de l'intelligence et de la notion de "handicap" socio-culturel; l'intégration scolaire des enfants étrangers.

Mme PERRET-CLERMONT

**B 14 Séminaires et travaux dirigés en psychologie sociale de l'éducation (B II)**

**2 h. de travaux pratiques**

*Pré-requis : II 8 – Analyse de la fonction enseignante et de ses représentations sociales, ou  
K 2 – L'explication en psychologie sociale, ou  
équivalences à discuter.*

*En alternance avec B 13 – Psychologie sociale de l'échec scolaire.*

*Ce cours ne sera pas donné en 1982-83.*

M. PINGEON

**D 4 Déviances comportementales et pratiques éducatives (C I)**

2 h. de cours-séminaire

lundi 17-18 h 30

Partant de la présentation de diverses théories à propos de quelques déviations comportementales chez l'enfant et l'adolescent (carence relationnelle, psychose, trouble réactionnel, organisation caractériel), ce cours a pour objectifs principaux :

- de s'interroger sur la signification de ces diverses manifestations;
- de réfléchir aux fondements et aux modalités de prise en charge habituelles;
- d'étudier certains modèles idéologiques et éducatifs alternatifs.

M. PINGEON

**D 5 Délinquance juvénile : théories et pratiques (C II)**

2 h. de cours-séminaire

lundi 19-20 h 30

*Pré- ou co-requis : D 4 – Déviances comportementales et pratiques éducatives,  
et/ou une pratique éducative.*

Ce cours a pour but, au semestre d'hiver, d'approfondir la notion de délinquance juvénile grâce à l'éclairage de diverses approches (éducative, psychologique, socio-

politique, juridique, etc.). Il cherche à restituer le jeune délinquant non plus en tant que minorité déviant mais comme analyseur d'une structure et d'un fonctionnement social plus larges.

Divers séminaires d'approfondissement seront proposés aux étudiants lors du semestre d'été, entre autres :

- psychiatrisation de la délinquance et délinquance psychiatrique;
- processus de stigmatisation de la délinquance juvénile;
- analyse contextuelle du discours et de l'agi de jeunes en rupture.

#### M. PINGEON

#### **D 6 Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs (C II)**

2 h. de cours-séminaire mardi 17-18 h 30

*Pré- ou co-requis : D 4 – Démarches comportementales et pratiques éducatives, et/ou une pratique éducative.*

Ce cours-séminaire a pour but de comprendre les objectifs socio-éducatifs du système actuel de prise en charge des "handicapés sociaux" et de réfléchir au sens de divers projets éducatifs. Les axes centraux seront :

- l'analyse des projets d'environ vingt-cinq institutions genevoises;
- la délimitation des zones de conflits ou de complicités entre les divers opérateurs sociaux (opérateurs de prévention, de désignation, de prise en charge, de post-cure);
- les mécanismes de division du travail se manifestant par le "syndrome d'appropriation" et le "syndrome de boulimie";
- les problèmes liés à l'action interdisciplinaire.

#### M. POGLIA

#### **III 5 Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse (B I)**

2 h. de cours-séminaire jeudi 16-18 h.

Le système éducatif constituera probablement le cadre institutionnel dans lequel la majorité des étudiants de cette section devront vivre et travailler; aussi, l'objectif de ce cours-séminaire est de répondre aux questions suivantes :

- Quelle est la structure et comment fonctionne le/les système(s) éducatif(s) ?
- Par qui est comment sont prises les décisions qui le concernent ?
- Peut-on planifier son évolution ?
- Les contextes économiques, idéologiques, culturels ont-ils une influence ?

C'est par l'examen de problèmes et situations actuelles au niveau cantonal, intercantonal et fédéral que ces questions seront abordées.

#### Mme POLETTI

#### **III 6 Analyse des systèmes de formation dans les professions de la santé (B I)**

2 h. de cours-séminaire mardi 16-18 h.

Analyse de projets de formation d'un point de vue institutionnel, professionnel et personnel, historique; analyse et comparaison critique.

#### Mme POLETTI

#### **C 5 Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers (D II)**

2 h. de cours

*Pré-requis : II 3 – Approche psychosociologique de l'éducation des adultes, III 7 – Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes.*

*Ce cours ne sera pas donné en 1982-83.*

#### Mme POLETTI

#### **C 4 Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers (C II)**

2 h. de cours mardi 18-20 h.

*Pré-requis : II 3 – Approche psychosociologique de l'éducation des adultes, III 7 – Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes.*

Etude des bases théoriques des soins infirmiers. Analyse des éléments à prendre en considération dans l'enseignement des soins infirmiers au niveau du contenu, de l'enseigné, de l'enseignant et du contexte dans lequel cet enseignement est donné.

#### M. POUSSIERE

#### **II 5 La relation pédagogique dans les groupes de formation (B I)**

2 h. de cours-séminaire lundi 17-19 h.

Relation pédagogique et relation de groupe

Objectifs :

- Approfondir la perception de soi-même en tant que membre et responsable dans un groupe de tâche. (Analyse des attentes, des représentations, des défenses, présentation et représentation de soi, niveau d'implication, authenticité, parole et corps...)
- Se familiariser, reconnaître et savoir utiliser à bon escient des concepts tels que rôles, fonctions, structure, organisation, groupes, en partant de l'analyse du groupe de formation et de situations apportées par les étudiants.
- S'entraîner à élucider les phénomènes propres au fonctionnement des groupes (apparition des normes, conflits, ambivalences, stratégies et jeux, attitudes, relation de pouvoir...).

Démarches possibles :

- Exercices, études de cas, analyse du fonctionnement du groupe, apports théoriques.

**M. POUSSIÈRE****C 6 Animation des groupes de formation (B II)**

2 h. de séminaire

mardi 17-19 h.

*Pré- ou co-requis : II 5 – la relation pédagogique dans les groupes de formation.*

Donner aux participants l'occasion de réfléchir et de vivre collectivement une situation de membre, d'observateur et d'animateur dans un groupe de formation. Seront abordés les thèmes suivants, en relation avec l'animation : pouvoir, conflit, implication, travail et plaisir, fonctions, observation, analyse, régulation, évaluation, etc.

**Démarche :**

L'élaboration des connaissances se fait essentiellement sur la base d'une analyse du travail et du vécu des participants dans le groupe. Chacun anime et observe à tour de rôle.

**M. POUSSIÈRE****C 11 Autogestion pédagogique (B II)**

2 h. de séminaire

horaire à fixer

*Pré- ou co-requis : II 3 – Approche psychosociologique de l'éducation des adultes, III 7 – Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes.*

**Autogestion pédagogique : les relations de pouvoir**

Le thème du cours-séminaire a été déterminé en fonction de l'hypothèse que les difficultés majeures auxquelles se heurtent les démarches de type autogestionnaire sont dues à des problèmes liés à l'exercice du pouvoir.

**Objectifs :**

Donner aux étudiants l'occasion d'acquérir un bagage théorique et de l'utiliser pour analyser une situation concrète. Le cas échéant, cette situation pourra être constituée par le fonctionnement et les relations de pouvoir au sein du groupe lui-même.

**Démarche proposée :**

- Apports théoriques, les relations de pouvoir (individus, groupes, organisations, institutions).
- Analyse des situations apportées par les étudiants dans le cadre du groupe.

**M. PRIETO****K 3 Sémiologie de la communication (C II)**

2 h. de cours

jeudi 18.15-20 h.

Introduction à l'étude de la langue dans le cadre des phénomènes communicatifs en général.

**M. PRIETO****K 4 Langue et parole : l'objet de la linguistique (C II)**

2 h. de cours

jeudi 17.15-18 h.

Le type d'objet que constitue la langue et l'objet des sciences de l'homme en général.

**Mme REY-PINTO****II 6 Processus de formation en éducation spéciale (C I)**

2 h. de cours-séminaire

mardi 17-19 h.

Pourquoi une éducation pour handicapés ? Bref historique : de la charité au droit. Cadre conceptuel de l'éducation spéciale. Perfectibilité du handicapé. Considérations sur la plasticité et la dynamique des processus de développement du vivant. Objectifs, buts, méthodes de l'éducation spéciale. Nature et besoins du déficient mental. Différents degrés du retard et leurs causes. Environnement et handicap. Apport des méthodes pédagogiques nouvelles et perspectives d'intégration.

**Mme REY-PINTO****D 7 Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale (D II)**

2 h. de cours-séminaire

jeudi 16-18 h.

*Pré-requis : II 6 – Processus de formation en éducation spéciale, I 6 – Pédagogie générale.*

Légitimité, efficacité et validité des méthodes d'observation. Apport de la médecine à l'observation. Prise d'information et buts de l'observation. Utilisation à des fins pratiques. Formes et types d'observation. Le travail-production réalisé dans le temps. Son évaluation. Niveau évolutif d'une réaction. Plan d'observation. Utilisation de l'apport de divers spécialistes (médecin, psychologue, éducateur, enseignant) en vue d'une évaluation globale. Evaluation de l'action pédagogique. Modèles de "grilles" : présentation et étude critique. Séance de synthèse : bilan des observations de l'équipe pluridimensionnelle.

**Mme REY-PINTO****D 8 Séminaire d'application des techniques d'observation (D II)**

2 h. de séminaire-travaux pratiques

jeudi 19-21 h.

*Pré-requis : D 7 – Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale.*

Constitution de groupes de travail par unités selon les thèmes de réflexion choisis par les participants. A titre indicatif : analyse et étude critique de rapports d'anamnèse, de bilans de synthèse, de questionnaires, d'enquêtes, de formes de dépouillement, de conclusions sur l'observation. Etude de cas sur dossier ou sous forme de présentation. L'observation et ses destinataires : l'usage qui en est (ou n'en est pas) fait. L'équipe pluridisciplinaire et modes d'intervention à partir des observations. Projets pédagogiques à court et à moyen terme.

Mme RIEBEN

**II 7 Développement de l'enfant et processus d'apprentissage (C I)**

2 h. de cours

mardi 8-10 h.

Les rapports entre les pratiques éducatives et la connaissance fondamentale de l'enfant. Pourquoi étudier l'enfant : les différentes conceptions de l'enfance, la notion de développement. Comment étudier l'enfant : les méthodes d'investigation. Les différentes étapes du développement et les processus d'apprentissage. Les facteurs de développement et les différences inter-individuelles dans le développement de l'enfant.

Mme RIEBEN

**E 5 Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention (C II)**

2 h. de cours-séminaire

jeudi 8-10 h.

*Pré-requis :* un cours de didactique de la langue maternelle et de l'expérience dans l'enseignement.

Fondements théoriques des apprentissages en général et des apprentissages scolaires en particulier.

Les troubles dans l'apprentissage de la langue écrite : analyse des composantes perceptive, motrice, liées à l'espace et au temps, psycholinguistique, cognitive, sociale et affective.

Les troubles dans l'apprentissage des mathématiques : nature de l'activité mathématique, rôle du langage.

Spécificité des troubles et diversité des causes, remise en question des concepts de dyslexie, dysorthographie, dyscalculie.

Diversité des approches et interventions psychopédagogiques. Les différents modes d'intervention.

*M. STROUMZA et M. DOMINICE*

**C 2 Evaluation et éducation des adultes (D II)**

2 h. de cours-séminaire

*Pré-requis :* II 3 – Approche psychosociologique de l'éducation des adultes,  
III 7 – Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes.

Ce cours ne sera pas donné en 1982-83.

*M. STROUMZA*

**C 7 L'éducation ouvrière, référence pour l'éducation des adultes (C II)**

2 h. de séminaire

jeudi 16-18 h.

*Pré-requis :* II 3 – Approche psychosociologique de l'éducation des adultes,  
III 7 – Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes.

Un premier temps de ce séminaire est consacré à la définition de l'éducation ouvrière, ses finalités, ses structures, contenus et méthodes. Dans cette perspective, l'éducation ouvrière est analysée selon ses dimensions économiques, culturelles et politiques. Une attention particulière est portée à la relation éducation-culture ouvrière, notamment par l'étude des rapports individu-collectif, théorie-pratique, formation-action, mouvement ouvrier-institutions de formation.

Dans un deuxième temps, cette réflexion est reprise au moyen d'un certain nombre d'études de cas réalisés par les participants et par des intervenants extérieurs.

*M. STROUMZA*

**C 12 Etude de cas en éducation des adultes (B II)**

2 h. de séminaire

mardi 16-18 h. (6 Candolle)

*Pré-requis :* C 2 – Evaluation et éducation des adultes,

C 7 – L'éducation ouvrière, référence pour l'éducation des adultes.

Les participants seront associés à un groupe de recherche du secteur. Le séminaire est construit autour de la réalisation d'études de cas et/ou de contributions théoriques dans le domaine de l'éducation ouvrière. Dans ce cadre, l'apport de chaque participant ainsi que le rythme de travail feront l'objet d'une négociation.

*M. STROUMZA*

**III 7 Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes (B II)**

2 h. de cours-séminaire

lundi 16-18 h.

Après une définition générale de l'éducation des adultes, un cadre méthodologique est développé pour permettre l'analyse des fonctions et contraintes politiques, économiques et idéologiques d'un système ou d'une situation d'éducation des adultes. Un accent particulier est porté sur la relation qui lie la formation, la qualification et l'emploi.

Le semestre d'été est consacré à l'étude, par groupes, des contraintes et fonctions d'une situation éducative précise, et de leurs relations à la stratégie de formation utilisée.

*M. STUCKI*

**H 2 Hygiène mentale (A II)**

2 h. de cours-séminaire

jeudi 10-12 h.

*Pré-requis :* expérience pédagogique, éducative ou sociale.

Introduction sur l'abord écologique en psychiatrie. Puis groupes de discussion sur des chapitres choisis de prophylaxie mentale (l'enfant dans la famille, l'école, la société), à partir de travaux écrits.

**M. THOLLON-POMMEROL****E 7 Supports et moyens de formation : l'audio-visuel à l'école (C I)**

2 h. de cours

vendredi 17-19 h.

La diapositive, instrument pédagogique pour les enseignants et les élèves.

Le cours se propose d'examiner, à travers les usages pédagogiques de la diapositive, les bases de la pédagogie audio-visuelle et ses rapports avec ladite "Civilisation de l'image". Il examinera par ailleurs les aspects d'une technologie audio-visuelle que certains disent "dépassée".

**M. THOLLON-POMMEROL****E 10 7 Séminaire de recherche**

2 h. de cours-séminaire

horaire à fixer

*Pré- ou co-requis :* E 7 – Supports et moyens de formation : l'audio-visuel à l'école.**M. VANEY****D 9 Approche socio-éducative des adolescents et des adultes mentalement handicapés (B II)**

2 h. de cours

mardi 18.30-20 h.

Généralités :

Handicap mental : conceptions, définitions, classifications et données quantitatives. Le concept de normalisation et l'intégration. Information et image du handicapé.

Thèmes principaux (présentations et discussions concernant les diverses théories et pratiques) :

L'adolescent handicapé mental : particularités, perfectibilité. Quelques méthodes pédagogiques et instruments d'évaluation. Orientation et formation professionnelle (services, méthodes).

L'adulte : particularités, possibilités. Travail, logement, éducation permanente, loisirs, sexualité.

**M. VINH BANG****K 1 Psychologie pédagogique génétique (C II)**

2 h. de cours

horaire à fixer

Applications de la psychologie génétique au domaine scolaire en vue d'un double objectif :

1. Formation du psychologue-conseil et
2. Formation du chercheur en psychologie pédagogique.

Définir les problèmes qui se posent au niveau de l'élève dans le cadre scolaire; problèmes relatifs à l'acquisition des notions et à l'élaboration des connaissances. Etude des procédures didactiques mettant en jeu les mécanismes opératoires dans les apprentissages scolaires. Analyse des difficultés scolaires de l'élève et recherche de solutions psychopédagogiques.

**M. ZOLLER****C 8 Formation et mass media (B II)**

2 h. de cours-séminaire

jeudi 14-16 h.

*Pré- ou co-requis :* II 3 – Approche psychosociologique de l'éducation des adultes, III 7 – Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes.

Une présentation de la presse, de la radio et de la télévision en Suisse sert d'introduction à une réflexion sur les fonctions des mass media dans le champ social, culturel et éducatif. L'accès aux contenus des media des groupes socio-culturels composant le public. Le cas particulier de l'enfant et la télévision. Caractéristiques de la télévision scolaire ou éducative et exemples de stratégies de formation multi-media. Les attitudes des participants face à la presse, la radio et la télévision : travaux de groupe.

Implications sociales et culturelles des nouvelles technologies de la communication.

**M. ZOLLER****C 13 Minorités et mass media (B II)**

2 h. de séminaire

vendredi 10-12 h.

*Pré- ou co-requis :* C 8 – Formation et mass media.

Etudes de cas sur la presse, la radio ou la télévision dans la perspective de la formation des adultes. Le projet de l'éducation permanente reconnaît un rôle important aux minorités et mouvements sociaux comme acteurs et partenaires. Comment définir ces mouvements et quelle place leur est-elle accordée dans les media : problématique, méthodologie et analyse de contenu.

NN

**II 8 Analyse de la fonction enseignante et de ses représentations sociales (B I)**

2 h. de cours-séminaire

horaire à fixer

NN

**I 7 Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation (B I)**

2 h. de cours-séminaire

vendredi 8-10 h.

NN

**A 8 Education et société : approches d'anthropologie sociale et culturelle (B II)**

2 h. de cours-séminaire

horaire à fixer

NN

**B 16 Bilinguisme précoce et apprentissage d'une deuxième langue (C II)**

2 h. de cours-séminaire

horaire à fixer

NN

**B 15 Approche clinique du langage écrit de l'enfant (C II)**

2 h. de cours-travaux pratiques

horaire à fixer

NN

*E 8 Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique (C II)*

*2 h. de séminaire*

*Ce cours ne sera pas donné en 1982-83.*

NN

*I 8 Psychosociologie de l'éducation*

*2 h. de cours-séminaire*

*Ce cours ne sera pas donné en 1982-83.*